

RCS : VALENCIENNES

Code greffe : 5906

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VALENCIENNES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1992 B 00186

Numéro SIREN : 387 580 541

Nom ou dénomination : AMANDIS

Ce dépôt a été enregistré le 17/10/2019 sous le numéro de dépôt 5429

Exemplaire pour les
formalités de dépôt
au Greffe

AMANDIS
Société par Actions Simplifiée
Saint-Amand-Les-Eaux

**Rapport du Commissaire aux comptes
sur les comptes annuels de l'exercice
clos le 28 février 2019**



AMANDIS

Société par Actions Simplifiée
Centre Leclerc Monts des Bruyères
Rocade Nord
59230 Saint-Amand-Les-Eaux

A l'Assemblée Générale de la société **AMANDIS**,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **AMANDIS** relatifs à l'exercice clos le 28 février 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} mars 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.



JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les stocks.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Comité Directeur et du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du Code de commerce.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés conjointement par votre Comité Directeur et votre Président.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 31 juillet 2019

**Le Commissaire aux comptes :
SEFAC**



**Représentée par Monsieur Philippe BLIN
Membre de la Compagnie Régionale de Paris**

COMPTES ANNUELS

Bilan Actif

		28/02/2019			28/02/2018
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	152 608	147 421	5 187	5 900
	Fonds commercial (1)	276 226		276 226	276 225
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	27 100	17 661	9 439	11 778
	Constructions	5 284 672	2 499 731	2 784 941	3 158 887
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	9 565 219	5 934 789	3 630 430	3 867 667
	Autres immobilisations corporelles	1 640 426	1 396 615	243 811	317 937
	Immobilisations en cours	627 214		627 214	5 800
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	1 202 501		1 202 501	1 202 501
	Créances rattachées à des participations	50 000		50 000	50 000
	Autres titres immobilisés	908 613		908 613	895 689
	Prêts	254 712	8 342	246 370	181 222
	Autres immobilisations financières	714 474		714 474	700 775
TOTAL (II)		20 703 763	10 004 559	10 699 204	10 674 381
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	8 097 599		8 097 599	7 780 753
	Avances et Acomptes versés sur commandes	423 501		423 501	275 123
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	375 300	7 905	367 395	555 489
	Autres créances	6 259 457		6 259 457	4 602 428
	Capital souscrit appelé, non versé				
COMPTES DE REGULARISATION	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	1 000 003		1 000 003	1 400 003
	DISPONIBILITES	1 007 363		1 007 363	865 196
	Charges constatées d'avance	609 629		609 629	488 564
	TOTAL (III)	17 772 852	7 905	17 764 947	15 967 556
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		38 476 615	10 012 464	28 464 151	26 641 937

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

1 010 844

931 997

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

		28/02/2019	28/02/2018
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	40 000	40 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	4 000	4 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	4 699 870	4 135 908
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	1 383 968	1 763 962
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	6 127 838	5 943 870
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	7 946 076	7 320 353
	Emprunts et dettes financières divers	50 000	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	41 200	47 612
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 610 828	9 246 569
	Dettes fiscales et sociales	3 112 708	3 178 227
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8 901	12 399
	Autres dettes	566 601	892 907
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	22 336 313	20 698 067
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	28 464 151	26 641 937
Total du bilan en centimes		28 464 150,56	26 641 937,00
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		17 481 808	15 207 767
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		1 573 715	380 407

Compte de Résultat

1/2

				28/02/2019	28/02/2018
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	113 355 696		113 355 696	112 780 724
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	2 749 773		2 749 773	3 088 949
	Montant net du chiffre d'affaires	116 105 469		116 105 469	115 869 674
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			19 500	
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			159 661	127 133
	Autres produits			164 784	177 834
	Total des produits d'exploitation (1)			116 449 413	116 174 640
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			87 925 326	87 413 663
	Variation de stock			(316 846)	(176 912)
	Achats de matières et autres approvisionnements			429 719	445 089
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			11 876 483	11 289 602
	Impôts, taxes et versements assimilés			1 549 660	1 596 362
	Salaires et traitements			8 923 229	8 712 935
	Charges sociales du personnel			3 604 737	3 675 909
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements : - sur immobilisations - charges d'exploitation à répartir			1 273 582	1 233 020
	Dotations aux dépréciations : - sur immobilisations - sur actif circulant			7 905	5 300
	Dotations aux provisions				
Autres charges			139 407	100 412	
Total des charges d'exploitation (2)			115 413 202	114 295 382	
RESULTAT D'EXPLOITATION			1 036 211	1 879 258	

Compte de Résultat

2/2

		28/02/2019	28/02/2018
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 036 211	1 879 258
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	184 841	2 040
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)	142	4 513
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	22 522	25 369
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		207 504	31 921
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	65 411	81 286
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		65 411	81 286
RESULTAT FINANCIER		142 094	(49 365)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		1 178 305	1 829 893
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	205 303	9 306
	Sur opérations en capital	6 421	177 763
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels	211 724	187 069
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	20 276	10 311
	Sur opérations en capital	14 531	143 100
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles	34 807	153 411
RESULTAT EXCEPTIONNEL		176 917	33 658
PARTICIPATION DES SALAIRES		239 639	305 144
IMPOTS SUR LES BENEFICES		(268 385)	(205 554)
TOTAL DES PRODUITS		116 868 642	116 393 630
TOTAL DES CHARGES		115 484 674	114 629 669
RESULTAT DE L'EXERCICE		1 383 968	1 763 962
Résultat de l'exercice en centimes		1 383 967,89	1 763 961,65
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées			
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées			

Etats financiers au 28/02/2019

ANNEXE

Règles et Méthodes Comptables

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, dans le respect du principe de prudence et des hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du Code de Commerce et du Plan Comptable Général 2018 (PCG 2018).

Le PCG 2018 correspond au règlement ANC n° 2018-01 et n°2018-02 (homologué par l'arrêté du 8 Octobre 2018, publié au JO du 9 Octobre 2018), complété des règlements publiés depuis cette date.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Principales méthodes utilisées - Changements de méthode

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Fonds de commerce :

En application des dispositions du règlement ANC (Autorité des Normes Comptables) n°2015-06 sur les actifs incorporels, des tests de dépréciation ont été menés afin de s'assurer de la nécessité ou non de déprécier le fonds de commerce : aucune dépréciation n'a été détectée sur la valeur de ce fonds de commerce en raison du fait que sa valeur actuelle est supérieure à sa valeur nette comptable.

Aucune provision pour dépréciation n'a été constatée au cours de l'exercice pour ce poste.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Aucun changement notable de méthode ni changement d'estimation n'est intervenu au cours de l'exercice en ce qui concerne ce poste.

Méthode de traitement des immobilisations :

Les immobilisations corporelles sont évaluées soit :

- à leur coût d'acquisition : prix d'achat et frais directement attribuables engagés pour la mise en état de fonctionnement de l'immobilisation, incluant ou non certains frais accessoires d'acquisition des immobilisations selon l'option retenue ci-après ;
- à leur coût de production.

Les amortissements pratiqués sont calculés sur la durée d'utilisation propre à l'entreprise et à chaque immobilisation corporelle.

Règles et Méthodes Comptables

La base amortissable ne tient compte d'aucune valeur résiduelle, du fait de la nature des immobilisations.

Enfin, les immobilisations corporelles n'ont fait l'objet d'aucune dépréciation au cours de l'exercice.

PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES

La valeur brute est constituée par le coût d'achat incluant ou non certains frais accessoires d'acquisition des immobilisations selon l'option retenue ci-après. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués au coût d'achat net de toutes ristournes au jour de l'inventaire éventuellement ramené au cours du jour si celui-ci est inférieur.

PRECISIONS SUR CERTAINES OPTIONS DE COMPTABILISATION

Frais accessoires d'acquisition des immobilisations (droits de mutation, honoraires d'acquisition ou commissions et frais d'actes) :

- **Immobilisations incorporelles** : La société a opté pour la comptabilisation de ces frais en charges ; ces dépenses ne sont donc pas incorporées dans le coût d'entrée des immobilisations concernées
- **Immobilisations corporelles** : La société a opté pour la comptabilisation de ces frais en charges ; ces dépenses ne sont donc pas incorporées dans le coût d'entrée des immobilisations concernées
- **Immobilisations financières** :
 - > Titres de participations : La société a opté pour la comptabilisation de ces frais en charges ; ces dépenses ne sont donc pas incorporées dans le coût d'entrée des immobilisations concernées
 - > Autres titres : La société a opté pour la comptabilisation de ces frais en charges ; ces dépenses ne sont donc pas incorporées dans le coût d'entrée des immobilisations concernées

Coût des emprunts : la société n'a pas opté pour l'incorporation de ces dépenses dans le coût de production des immobilisations ou des stocks ; ces dépenses sont donc comptabilisées en charges.

Composants de 2^{ème} catégorie : la société n'a pas opté pour l'identification de cette catégorie de composants (gros entretien et grandes révisions inscrits dans un programme pluriannuel) ; le cas échéant une provision pour grandes révisions a été constituée.

Règles et Méthodes Comptables

DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATION

Depuis le 1er janvier 2015, le Droit Individuel à la Formation a été remplacé par le Compte Personnel de Formation (CPF). Les heures relatives au DIF non utilisées au 31 Décembre 2014 ont été transférées au CPF et sont mobilisables par les salariés jusqu'au 1er janvier 2021.

CICE

Un crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) a été calculé sur la base des salaires du personnel et versés de janvier 2018 à décembre 2018 au taux de 6 % pour un montant de 465 644 euros.

S'agissant d'un crédit d'impôt imputable sur l'impôt sur les sociétés, et conformément à l'avis de la CNCC, ces produits ont été comptabilisés au crédit d'un sous-comptes du poste "Impôt sur les bénéfices" du compte de résultat de l'exercice.

Conformément à l'article 224 quater C du CGI, le CICE servira au financement de l'amélioration de la compétitivité. Ainsi, il permettra notamment de financer des investissements nécessaires à cette activité, de participer à l'effort de formation, de contribuer au maintien et à l'amélioration de notre politique salariale et d'améliorer notre fonds de roulement.

ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Les explications concernant ces engagements figurent dans la partie « Engagements hors bilan »

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun élément significatif n'est à signaler.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Aucune autre information d'importance significative permettant d'améliorer la qualité de compréhension des comptes n'a été recensée.

EFFECTIFS

Effectifs	Personnel Salarié
Cadres	37
Agents de maîtrises	30
Employés/ouvriers	247
Total	314

Dettes assorties de garantie

Emprunt court terme

Court terme CREDIT AGRICOLE
Valeur d'origine : € 200 000

- Sans garantie

Montant à la cloture

10 119.00 €

Emprunt long terme

Long terme CREDIT AGRICOLE
Valeur d'origine : € 4 500 000

- Nantissement du fonds de commerce

Montant à la cloture

2 456 410.00 €

Emprunt moyen terme

Moyen terme CIC Nord Ouest
Valeur d'origine : € 800 000

- aucune garantie

Montant à la cloture

375 000.00 €

Emprunt moyen terme

Moyen terme CDN
Valeur d'origine : € 200 000

- aucune garantie

Montant à la cloture

40 379.00 €

Dettes assorties de garantie

Emprunt moyen terme

Moyen terme Edel
Valeur d'origine : € 690 000

- aucune garantie

Montant à la cloture

155 314.00 €

Emprunt moyen terme

Moyen terme CREDIT AGRICOLE
Valeur d'origine : € 150 000

- Nantissement de parts sociales de la Société Horus

Montant à la cloture

75 341.00 €

Emprunt moyen terme

Moyen terme CREDIT AGRICOLE
Valeur d'origine : € 250 000

- aucune garantie

Montant à la cloture

125 703.00 €

Emprunt moyen terme

Moyen terme CREDIT AGRICOLE
Valeur d'origine : € 650 000

- Nantissement du fonds de commerce

Montant à la cloture

326 827.00 €

Dettes assorties de garantie

Emprunt moyen terme

Moyen terme CIC NORD OUEST
Valeur d'origine : € 600 000

- Aucune garantie

Montant à la cloture**371 063.00 €****Emprunt moyen terme**

Moyen terme CIC NORD OUEST
Valeur d'origine : € 220 000

- Aucune garantie

Montant à la cloture**136 057.00 €****Emprunt moyen terme**

Moyen terme Crédit Agricole Nord de France
Valeur d'origine : € 750 000

- Nantissement du fonds de commerce

Montant à la cloture**566 526.00 €**

Dettes assorties de garantie

Emprunt moyen terme

Moyen terme Crédit Agricole Nord de France
Valeur d'origine : € 530 000

- Nantissement du fonds de commerce

Montant à la cloture

400 983.00 €

Emprunt moyen terme

Moyen terme Crédit Agricole Nord de France
Valeur d'origine : € 300 000

- Nantissement du fonds de commerce

Montant à la cloture

240 359.00 €

Emprunt moyen terme

Moyen terme Crédit Agricole Nord de France
Valeur d'origine : € 900 000

Montant à la cloture

154 263.00 €

Dettes assorties de garantie

Emprunt moyen terme

Moyen terme Crédit Agricole Nord de France
Valeur d'origine : € 400 000

- Nantissement du fonds de commerce

Montant à la cloture

324 646.00 €

Emprunt moyen terme

Moyen terme Crédit Agricole Nord de France
Valeur d'origine : € 1 000 000

- Nantissement du fonds de commerce

Montant à la cloture

608 934.00 €

Engagements hors bilan

ENGAGEMENTS DE CAUTION

ENGAGEMENTS DONNES

Caution en faveur de la SARL COME QUATRE

Caution solidaire de la SAS AMANDIS au profit du CRCAM NORD DE France
pour garantir l'engagement suivant accordé par cette dernière

"Caution solidaire du CRCAM NORD DE France à concurrence de 155 650 euros pour garantir à l'égard de ses propres clients le remboursement des fonds reçus au titre des prestations énumérées à l'article 1 de la loi n°92-645 du 13 juillet 1992 et de la délivrance de prestations de substitution, la présente caution incluant les frais de rapatriement éventuels A partir du 8 juillet 2010 et sans limitation de durée"

Montant de la caution : 155 650.00 €

Caution en faveur de la SARL COME QUATRE

Caution solidaire de la SAS AMANDIS au profit de Edel

Montant de la caution : 20 000.00 €

ENGAGEMENTS PRIS EN MATIERE DE RETRAITE

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés au titre de l'indemnité de départ à la retraite, en tenant compte d'une probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite s'élève à 611 769 €

Ce montant n'est pas comptabilisé.

Engagements hors bilan (suite)

ENGAGEMENTS DE CAUTION

ENGAGEMENTS DONNES

Cautions en faveur de la SAS CAUDIS EXPLOITATION

Autorisation comité directeur 19/10/2006

Cautions solidaire et divise en garantie d'un emprunt de 18 500 000 euros au profit du CRCAM NORD DE France en garantie du remboursement en principal, intérêts, commissions, frais et accessoires remboursable en 15 ans.

Etant précisé que cette caution pourra être levée au terme de quatre exercices consécutifs, dès lors que le ratio consolidé ci-après détaillé sera respecté (part des dettes à MLT dont l'échéance est inférieure à un an)
CAF consolidé <1

Montant de la caution :

1 850 000.00 €

Demande de main levée le 27.05.2013

Autorisation comité directeur 19/03/2009

Cautions solidaire en garantie du remboursement d'une ligne de crédit consentie par la Banque EDEL, à hauteur de 1 500 000 € remboursable sur 12 mois, renouvelable annuellement par tacite reconduction, moyennant un intérêt annuel égal à EURIBOR 3 MOIS + 0.60 %.

Cautions à hauteur de 500 000 € pendant toute la durée du concours

Montant de la caution :

500 000.00 €

Autorisation comité directeur 18/06/2009

Cautions solidaire et divise en garantie du remboursement d'une ligne de crédit consentie par la Banque EDEL, à hauteur de 1 500 000 €.

Cautions à hauteur de 250 000 € pendant toute la durée du concours

Montant de la caution :

250 000.00 €

Autorisation comité directeur 15/07/2010

Cautions divise et solidaire au profit de la Banque EDEL, en garantie de remboursement d'une ouverture de crédit de 2 500 000 €, à hauteur de 416 667 €.

Cautions à hauteur de 416 667 € pendant toute la durée du concours

Montant de la caution :

416 667.00 €

Cautions en faveur de la SAS DISTRAL

Autorisation comité directeur 20/09/2007

Cautions simple et divise en garantie d'un emprunt de 10 700 000 euros, au profit du CRCAM NORD DE France

Engagements hors bilan (suite)

en garantie du remboursement en principal, intérêts, commissions, frais et accessoires remboursable en 15 ans

Pour une durée limitée au respect pendant 3 exercices consécutifs de la société SAS DISTRAL du ratio suivant. Et ce à hauteur de 10% (CAF/Part à moins d'un an de la DMLT>1, à compter de l'exercice clos au 31 12 2006

Cautiion à hauteur de 10% du montant, soit 765 000 €

Montant de la caution :

486 000.00 €

Demande de main levée le 27.05.2013

Engagements hors bilan (suite)

ENGAGEMENTS DE CAUTION

ENGAGEMENTS DONNES

Cautions solidaire et divise en faveur de la SAS RIVERY EXPLOITATION

en date du 21 décembre 2005

En garantie des PRÊTS suivants au profit d' OSEO BDPME d'un montant total de 4 208 999 €
garantie du remboursement en principal, intérêts, commissions, frais et accessoires pour une durée limitée au respect pendant 5 exercices consécutifs de la société "RIVERY EXPLOITATION" du ratio suivant : Marge brute d'autofinancement/sur charges annuelles de remboursements bancaires>1.

Montant de la caution 13% des l'encours des crédits

249 000 €

Demande de main levée le 27.05.2013

En garantie des PRÊTS suivants au profit du CRCAM NORD DE France d'un montant total de 3 954 665 €
garantie du remboursement en principal, intérêts, commissions, frais et accessoires pour une durée limitée au respect pendant 5 exercices consécutifs de la société "RIVERY EXPLOITATION" du ratio suivant : Marge brute d'autofinancement/sur charges annuelles de remboursements bancaires>1.

Montant de la caution 13% des l'encours des crédits

234 000 €

Demande de main levée le 27.05.2013

En garantie des PRÊTS suivants au profit du CRCAM BRIE PICARDIE d'un montant total de 4 208 998 €
garantie du remboursement en principal, intérêts, commissions, frais et accessoires pour une durée limitée au respect pendant 5 exercices consécutifs de la société "RIVERY EXPLOITATION" du ratio suivant : Marge brute d'autofinancement/sur charges annuelles de remboursements bancaires>1.

Montant de la caution 13% des l'encours des crédits

249 000 €

Demande de main levée le 27.05.2013

Engagements donnés

ENGAGEMENTS DE CAUTION

Caution en faveur de la Ste DIEPPEDIS

Autorisation comité directeur 04/01/2007

Caution divise et solidaire en garantie d'un emprunt de 7 755 000 euros au profit de la SOCIETE GENERALE en garantie du remboursement en principal, intérêts, commissions, frais et accessoires remboursable en 15 ans pendant 3 ans post différé.

Etant précisé qu'une mainlevée des cautions sera possible, après 3 exercices consécutifs au cours desquels (RN>0+CAF consolidée sera suffisante, pour faire face aux charges de remboursement d'emprunt (ceci après extinction de la période de différé)

Montant de la caution : 15 % de 3 877 500 €

581 625.00 €

Caution solidaire en garantie du remboursement d'un prêt de 900 000 euros consenti par la Banque EDEL remboursable en 96 mois, moyennant un intérêt annuel égal à TE3M et ce, à hauteur de 300 000 euros (Trois cent mille euros), pendant toute la durée de prêt.

Montant de la caution :

245 327.00 €

Caution solidaire en garantie du remboursement d'un prêt de 700 000 euros consenti par la Banque EDEL remboursable sur 10 ans, à hauteur de 175 000, pendant toute la durée du prêt.

Montant de la caution :

175 000.00 €

Le 09/12/2011

Caution solidaire en garantie d'un emprunt de 3 000 000 euros au profit de EDEL en garantie du remboursement en principal, intérêts, commissions, frais et accessoires remboursables en 7 ans. Pendant toute la durée du prêt.

Montant de la caution :

600 000.00 €

Caution solidaire et divise de la Société DIEPPE DISTRIBUTION, au profit de la banque ARKEA, en garantie de remboursement d'un crédit.

En cours au 31 12 2018 : 53 030 €

Caution solidaire et divise de la Société DIEPPE DISTRIBUTION, au profit de la banque ARKEA, en garantie de remboursement d'un crédit.

En cours au 31 12 2018 : 53 030 €

Engagements donnés

Caution en faveur de la SDN EXPLOITATION

(financement de la prise de contrôle de la STE DE DISTRIBUTION NOEUXOISE)

Autorisation comité directeur 10/04/2008

Caution divise et solidaire en garantie d'un emprunt de 19 000 000 euros au profit du CRCAM NORD DE France en garantie du remboursement en principal, intérêts, commissions, frais et accessoires remboursable en 15 ans.

Pour une durée limitée au respect pendant 3 exercices consécutifs d'un ratio consolidé (MBA/Charges annuelles des remboursements bancaires > 1).

Caution à hauteur de 20% de 7 500 000 euros

Montant de la caution :

1 500 000.00 €

Demande de main levée le 27.05.2013

Autorisation comité directeur 27/05/2010

Caution divise et solidaire en garantie d'un emprunt de 1 000 000 euros au profit de Edel en date du 21/07/2010, pour une durée de 6 ans.

Caution à hauteur de 25% de 1 000 000 euros

Montant de la caution :

250 000.00 €

Caution en faveur de la Ste COURCELLEDIS

Autorisation comité directeur 09/04/2009

Caution divise et solidaire de la SCI TILLOY COURCELLES, au profit du CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE, en garantie de remboursement d'un emprunt de 4 000 000 €, plus intérêts, commissions, frais et accessoires.

Pour une durée limitée au respect pendant 3 exercices consécutifs d'un ratio consolidé (MBA/Charges annuelles des remboursements bancaires > 1)

Caution à hauteur de 20%, soit 800 000 euros.

Montant de la caution :

800 000.00 €

Demande de main levée le 27.05.2013

Caution divise et solidaire de la Société COURCELLEDIS, pour un montant en principal de 340 000 €, plus intérêts, commissions, frais et accessoires

Pour une durée limitée au respect pendant 3 exercices consécutifs d'un ratio consolidé (MBA/Charges annuelles des remboursements bancaires > 1).

Montant de la caution :

272 343.00 €

Demande de main levée le 27.05.2013

Engagements donnés

Caution en faveur de la Ste LAJESCLO

Caution divise et solidaire de la Société LAJESCLO au profit du CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE,

Montant de la caution : 1 187 794.00 €

Caution divise et solidaire de la Société LAJESCLO au profit du CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE,

Montant de la caution : 363 000.00 €

Caution en faveur de ROSENDAEL DISTRIBUTION

Autorisation comité directeur 12/03/2009

Caution divise et solidaire de la Société ROSENDAEL DISTRIBUTION - SRD, au profit de CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE, en garantie de remboursement d'un emprunt de 1 500 000 €, plus intérêts, commissions, frais et accessoires, et pour une durée limitée au respect pendant 3 exercices consécutifs (à compter de la mise en amortissement du prêt) du ratio consolidé (MBA/Charges annuelles des remboursements bancaires > 1).

Caution à hauteur de 22%, soit 330 000 €.

Montant de la caution : 330 000.00 €

Caution en faveur de la Ste DOUAIDIS

Autorisation comité directeur 11/03/2010

Caution divise et solidaire de la Société DOUAIDIS, au profit de la BCME CENTRE OUEST, en garantie de remboursement d'un emprunt de 1 160 000 €

Caution à hauteur de 11,50% de 580 000, soit 66 700 €

Montant de la caution : 66 700.00 €

Caution divise et solidaire de la Société DOUAIDIS, au profit du CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE, en garantie de remboursement d'un emprunt de 1 740 000 €

Caution à hauteur de 11,50% de 870 000, soit 100 050 €

Montant de la caution : 100 050.00 €

Caution divise et solidaire de la Société DOUAI DISTRIBUTION, au profit de la BCME CENTRE OUEST, en

Engagements donnés

garantie de remboursement d'un emprunt de 480 000 €
Caution à hauteur de 11,50% de 240 000, soit 27 600 €

Montant de la caution : **27 600.00 €**

Caution divise et solidaire de la Société DOUAI DISRIBUTION, au profit du CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE, en garantie de remboursement d'un emprunt de 720 000 €
Caution à hauteur de 11,50% de 360 000, soit 41 400 €

Montant de la caution : **41 400.00 €**

Caution divise et solidaire de la Société DOUAI DISTRIBUTION, au profit de la BCME CENTRE OUEST, en garantie de remboursement d'un emprunt de 720 000 €
Caution à hauteur de 11,50% de 360 000, soit 41 400 €

Montant de la caution : **41 400.00 €**

Caution divise et solidaire de la Société DOUAI DISTRIBUTION, au profit de EDEL, en garantie de remboursement d'un emprunt MT de 3 000 000 €
Caution à hauteur de 12.50 % de 3 000 000 €, soit 375 000€.

Montant de la caution : **375 000.00 €**

La durée de cette caution est fixée à 120 mois, à compter du 5 mais 2010.

Caution en faveur de la Ste SODIDOUAI

Autorisation comité directeur 11/03/2010

Caution divise et solidaire de la Société SODIDOUAI, au profit de la BCME CENTRE OUEST, en garantie de remboursement d'un emprunt de 1 400 000 €
Caution à hauteur de 11,50% de 700 000, soit 80 500 €

Montant de la caution : **80 500.00 €**

Engagements donnés

Cautions divise et solidaire de la Société SODIDOUAI, au profit du CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE, en garantie de remboursement d'un emprunt de 1 450 000 €

Montant de la caution : **100 050.00 €**

Cautions solidaire et divise de la Société SODIDOUAI, au profit de la banque ARKEA, en garantie de remboursement d'un crédit.

En cours au 31 12 2017 : 801 444 €

Cautions solidaire et divise de la Société SODIDOUAI, au profit de la banque ARKEA, en garantie de remboursement d'un crédit.

En cours au 31 12 2018 : 452 104 €

Cautions en faveur de la Ste DUNDIS

Autorisation comité directeur 08/07/2010

Cautions divise et solidaire de la Société DUNDIS, au profit du CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE, en garantie de remboursement d'un emprunt de 300 000€, plus intérêts, commissions, frais et accessoires.
Cautions à hauteur de 50%, soit 150 000€

Montant de la caution : **150 000.00 €**

Renouvelable par tacite reconduction chaque année.

Cautions divise et solidaire de la Société DUNDIS, au profit du CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE, en garantie de remboursement d'un emprunt de 1 147 081 €.

Montant de la caution : **264 000.00 €**

Cautions divise et solidaire de la Société DUNDIS, au profit du CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE, en garantie de remboursement d'un emprunt de 200 000 €.

Montant de la caution : **44 000.00 €**

Cautions en faveur de la SAS Lucat Financière

Autorisation comité directeur 23/06/2011

Engagements donnés

Cautions divisées et solidaires de la Société LUCAT, au profit de OSEO, en garantie de remboursement d'un emprunt de 11 500 000 €.

Cautions à hauteur de 19 %, soit 2 185 000 €

Montant de la caution :

2 185 000.00 €

La durée des cautions est fixée à 5 années consécutives de respect d'un ratio consolidé de couverture de la dette par la CAF (à compter de la mise en amortissement du prêt).

Cautions en faveur de la SAS Lassidis

Autorisation comité directeur 01/09/2011

Cautions divisées et solidaires de la Société LASSIDIS, au profit du CREDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE, en garantie de remboursement d'un emprunt de 525 000 €.

Cautions à hauteur de 15 %, soit 78 750 €

Montant de la caution :

78 750.00 €

Cautions divisées et solidaires de la Société LASSIDIS, au profit du CREDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE, en garantie de remboursement d'un emprunt de 625 000 €.

Cautions à hauteur de 15 %, soit 93 750 €

Montant de la caution :

93 750.00 €

Cautions divisées et solidaires de la Société LASSIDIS, au profit du CREDIT AGRICOLE ILE DE FRANCE, en garantie de remboursement d'un emprunt de 525 000 €.

Cautions à hauteur de 15 %, soit 78 750 €

Montant de la caution :

78 750.00 €

Cautions divisées et solidaires de la Société LASSIDIS, au profit du CREDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE, en garantie de remboursement d'un emprunt de 625 000 €.

Cautions à hauteur de 15 %, soit 93 750 €

Montant de la caution :

93 750.00 €

La durée des cautions est fixée à 5 exercices consécutifs avec possibilité de main levée si les conditions suivantes sont remplies :

- 3 derniers exercices bénéficiaires,
- absence de report négatif,

Engagements donnés

- CAF suffisante pour le remboursement des prêts,
- endettement bancaire CT + MLT inférieur à 2.4 M€.

Caution en faveur de la SAS Sodibreuil

Autorisation comité directeur 27/10/2011

Caution divise et solidaire de la Société SODIBREUIL, au profit du BCME, en garantie de remboursement d'un emprunt de 4 380 000 €.

Caution à hauteur de 13 %, soit 569 400 €

Montant de la caution :

569 400.00 €

Caution divise et solidaire de la Société SODIBREUIL, au profit du BCME, en garantie de remboursement d'un emprunt de 1 220 000 €.

Caution à hauteur de 13 %, soit 158 600 €

Montant de la caution :

158 600.00 €

La durée des cautions est fixée à 5 années consécutives.

Caution divise et solidaire de la Société SODIBREUIL, au profit du CREDIT COOPERATIF, en garantie de remboursement d'un emprunt de 2 186 000 €.

Caution à hauteur de 13 %, soit 284 180 €

Montant de la caution :

284 180.00 €

Caution divise et solidaire de la Société SODIBREUIL, au profit du CREDIT COOPERATIF, en garantie de remboursement d'un emprunt de 608 500 €.

Caution à hauteur de 13 %, soit 79 105 €

Montant de la caution :

79 105.00 €

La durée de la caution est fixée, à 5 ans minimum, avec possibilité de main levée, si les 3 dernières années (ou les 3 derniers exercices comptables successifs de 12 mois) respectent simultanément les conditions suivantes :

- La CAF de la société Sodibreuil est supérieure au remboursement de la part à moins moins d'un an de l'endettement moyen en capital,
- le résultat net de la société Sodibreuil est positif.

Caution divise et solidaire de la Société SODIBREUIL, au profit de OSEO, en garantie de remboursement d'un emprunt de 2 176 000 €.

Caution à hauteur de 13 %, soit 284 180 €

Montant de la caution :

284 180.00 €

Engagements donnés

Caution divise et solidaire de la Société SODIBREUIL, au profit de OSEO, en garantie de remboursement d'un emprunt de 608 500 €.

Caution à hauteur de 13 %, soit 79 105 €

Montant de la caution :

79 105.00 €

La durée de la caution est fixée, jusqu'à ce que la société Sodibreuil produise après la période de franchise en capital, à 3 exercices consécutifs de 12 mois bénéficiaires sans report à nouveau négatif, ni de transfert de charges, avec une CAF permettant de faire face aux échéances de remboursement en capital et des intérêts.

Autorisation comité directeur 08/11/2012

Caution solidaire de la Société SODIBREUIL, au profit de ARKEA, en garantie de remboursement d'un emprunt de 4 450 000 €.

Caution à hauteur de 13 %, soit 578 500 €

Montant de la caution :

578 500.00 €

Caution solidaire de la Société SODIBREUIL, au profit de ARKEA, en garantie de remboursement d'un emprunt de 1 220 000 €.

Caution à hauteur de 13 %, soit 158 600 €

Montant de la caution :

158 600.00 €

La durée des cautions est fixée à 5 années consécutives.

Caution solidaire de la Société SODIBREUIL, au profit du CREDIT COOPERATIF, en garantie de remboursement d'un emprunt de 2 187 500 €.

Caution à hauteur de 13 %, soit 284 375 €

Montant de la caution :

284 375.00 €

Caution solidaire de la Société SODIBREUIL, au profit du CREDIT COOPERATIF, en garantie de remboursement d'un emprunt de 610 000 €.

Caution à hauteur de 13 %, soit 79 300 €

Montant de la caution :

79 300.00 €

La durée de la caution est fixée, jusqu'à ce que la société Sodibreuil produise après la période de franchise en capital, à 3 exercices consécutifs de 12 mois bénéficiaires sans report à nouveau négatif, sans transfert de charges, avec une CAF permettant le remboursement en capital des échéances des prêts.

Engagements donnés

Cautions divise et solidaire de la Société SODIBREUIL, au profit de OSEO, en garantie de remboursement d'un emprunt de 2 190 000 €.

Cautions à hauteur de 13 %, soit 284 700 €

Montant de la caution :

284 700.00 €

Cautions solidaire de la Société SODIBREUIL, au profit de OSEO, en garantie de remboursement d'un emprunt de 610 000 €.

Cautions à hauteur de 13 %, soit 79 300 €

Montant de la caution :

79 300.00 €

La durée de la caution est fixée, jusqu'à ce que la société Sodibreuil produise après la période de franchise en capital, à 3 exercices consécutifs de 12 mois bénéficiaires sans report à nouveau négatif, ni de transfert de charges, avec une CAF permettant de faire face aux échéances annuelles de remboursement en capital et des intérêts.

Cautions solidaire et divise de la Société SODIBREUIL, au profit de la banque BPI FRANCE, en garantie de remboursement d'un crédit.

En cours au 31 12 2018 : 291 229 €

Cautions solidaire et divise de la Société SODIBREUIL, au profit de la banque BPI FRANCE, en garantie de remboursement d'un crédit.

En cours au 31 12 2018 : 1 483 812 €

Cautions solidaire et divise de la Société SODIBREUIL, au profit de la banque ARKEA, en garantie de remboursement d'un crédit.

En cours au 31 12 2018 : 260 784 €

Cautions solidaire et divise de la Société SODIBREUIL, au profit de la banque ARKEA, en garantie de remboursement d'un crédit.

En cours au 31 12 2018 : 572 143 €

Cautions solidaire et divise de la Société SODIBREUIL, au profit de la banque ARKEA, en garantie de remboursement d'un crédit.

En cours au 31 12 2018 : 2 288 572 €

Cautions solidaire et divise de la Société SODIBREUIL, au profit de la banque ARKEA, en garantie de

Engagements donnés

remboursement d'un crédit.

En cours au 31 12 2018 : 108 445 €

Caution solidaire et divise de la Société SODIBREUIL, au profit de la banque ARKEA, en garantie de remboursement d'un crédit.

En cours au 31 12 2018 : 433 778 €

Caution solidaire et divise de la Société SODIBREUIL, au profit de la banque ARKEA, en garantie de remboursement d'un crédit.

En cours au 31 12 2018 : 125 000 €

Caution en faveur de la SA VILMURIER

Autorisation comité directeur 30/10/2013

Caution solidaire et divise de la Société VILMURIER, au profit du CREDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE, en garantie de remboursement d'un emprunt de 2 788 000 €.

Caution de 473 960 €

Montant de la caution :

473 960.00 €

Caution solidaire et divise de la Société VILMURIER, au profit de BPIFRANCE FINANCEMENT, en garantie de remboursement d'un emprunt de 2 787 000 €.

Caution à hauteur de 20 %, soit 557 400 €

Montant de la caution :

557 400.00 €

La durée de la caution est fixée, jusqu'à ce que la Société VILMURIER produise 3 exercices bénéficiaires consécutifs de 12 mois sans report à nouveau négatif, ni transfert de charges, avec une CAF consolidée permettant de faire face aux échéances annuelle de remboursement en capital des prêts.

Caution en faveur de la SAS LICEHOLD

Autorisation comité directeur 21/11/2013

Caution solidaire et divise de la Société LICEHOLD, au profit du CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE, en garantie de remboursement d'un emprunt de 2 860 000 €.

Caution de 543 400 €

Engagements donnés

Montant de la caution : **543 400.00 €**

Caution solidaire et divise de la Société LICEHOLD, au profit du CREDIT COOPERATIF, en garantie de remboursement d'un emprunt de 2 860 000 €.

Caution de 543 400 €

Montant de la caution : **543 400.00 €**

Caution solidaire et divise de la Société LICEHOLD, au profit du CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE, en garantie de remboursement d'un emprunt de 2 290 000 €.

Caution de 435 100 €

Montant de la caution : **435 100.00 €**

Caution solidaire et divise de la Société LICEHOLD, au profit du CREDIT COOPERATIF, en garantie de remboursement d'un emprunt de 2 290 000 €.

Caution de 435 100 €

Montant de la caution : **435 100.00 €**

Caution en faveur de la SAS SDN EXPLOITATION

Autorisation comité directeur 26/12/2013

Caution solidaire et divise de la Société SDN EXPLOITATION, au profit de la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL NORD DE FRANCE, en garantie de remboursement d'un crédit à moyen terme stand by d'un montant de 1 000 000 €.

Caution de 200 000 €

Montant de la caution : **200 000.00 €**

Caution en faveur de la FINANCIERE DIMITRI DOMART

Autorisation comité directeur 25/09/2014

Caution solidaire et divise de la Société FINANCIERE DIMITRI DOMART, au profit du CREDIT AGRICOLEE NORD DE FRANCE, en garantie de remboursement d'un crédit à moyen terme d'un montant de 3 234 000 €.

Caution de 970 200 €

Montant de la caution : **970 200.00 €**

Caution en faveur de la FINANCIERE DIMITRI DOMART

Autorisation comité directeur 25/09/2014

Caution solidaire et divise de la Société FINANCIERE DIMITRI DOMART, au profit de la BPIFRANCE FINANCEMENT, en garantie de remboursement d'un crédit à moyen terme d'un montant de 3 234 000 €.

Caution de 970 200 €

Engagements donnés

Montant de la caution : 970 200.00 €

Caution en faveur de DIEPPEDIS

Caution solidaire et divise de la Société DIEPPEDIS, au profit de la banque EDEL, en garantie de remboursement d'un crédit.

Caution de 300 000 €

Montant de la caution : 300 000.00 €

Caution solidaire et divise de la Société DIEPPEDIS, au profit de la banque EDEL, en garantie de remboursement d'un crédit.

Caution de 200 000 €

Montant de la caution : 200 000.00 €

Caution solidaire et divise de la Société DIEPPEDIS, au profit de la banque EDEL, en garantie de remboursement d'un crédit.

Caution de 400 000 €

Montant de la caution : 400 000.00 €

Caution solidaire et divise de la Société DIEPPEDIS, au profit de la banque ARKEA, en garantie de remboursement d'un crédit.

En cours au 31 12 2018 : 3 253 157 €

Caution en faveur de SDN Exploitation

Caution solidaire et divise de la Société SDN Exploitation, au profit de la banque EDEL, en garantie de remboursement d'un crédit.

Caution de 250 000 €

Montant de la caution : 250 000.00 €

Caution solidaire et divise de la Société SDN Exploitation, au profit de la banque EDEL, en garantie de remboursement d'un crédit.

Caution de 625 000 €

Montant de la caution : 625 000.00 €

Engagements donnés

Caution en faveur de Rosendaël Distribution

Caution solidaire et divise de la Société Rosendaël Distribution, au profit de la banque EDEL, en garantie de remboursement d'un crédit.

Caution de 250 000 €

Montant de la caution : 250 000.00 €

Caution solidaire et divise de la Société Rosendaël, au profit de la banque CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE, en garantie de remboursement d'un crédit.

Caution de 88 000 €

Montant de la caution : 88 000.00 €

Caution en faveur de DUNDIS

Caution solidaire et divise de la Société DUNDIS, au profit de la banque EDEL, en garantie de remboursement d'un crédit.

Caution de 250 000 €

Montant de la caution : 250 000.00 €

Caution en faveur de SODIBREUIL

Caution solidaire et divise de la Société SODIBREUIL, au profit de la banque EDEL, en garantie de remboursement d'un crédit.

Caution de 65 000 €

Montant de la caution : 65 000.00 €

Caution en faveur de SCI De La Borne

Caution solidaire et divise de la Société SCI De La Borne, au profit de la banque EDEL, en garantie de remboursement d'un crédit.

Caution de 102 000 €

Montant de la caution : 102 000.00 €

Engagements donnés

Caution solidaire et divise de la Société SCI DE LA BORNE, au profit de la banque ARKEA, en garantie de remboursement d'un crédit.

En cours au 31 12 2018 : 1 758 621 €

Caution solidaire et divise de la Société SCI DE LA BORNE, au profit de la banque ARKEA, en garantie de remboursement d'un crédit.

En cours au 31 12 2018 : 403 646 €

Caution solidaire et divise de la Société SCI DE LA BORNE, au profit de la banque ARKEA, en garantie de remboursement d'un crédit.

En cours au 31 12 2018 : 403 646 €

Caution en faveur de FINANCIERE ETALONDES

Caution solidaire et divise de la Société FINANCIERE ETALONDES, au profit de la banque CIC Nord Ouest, en garantie de remboursement d'un crédit.

Caution de 104 125 €

Montant de la caution :

104 125.00 €

Caution solidaire et divise de la Société FINANCIERE ETALONDES, au profit de la banque BPI France, en garantie de remboursement d'un crédit.

Caution solidaire et divise de la Société FINANCIERE ETALONDES, au profit de la banque ARKEA, en garantie de remboursement d'un crédit.

Caution en faveur de SODICAROVI

Caution solidaire et divise de la Société SODICAROVI, au profit de la banque CIC Nord Ouest, en garantie de remboursement d'un crédit.

Caution de 220 000 €

Montant de la caution :

220 000.00 €

Caution solidaire et divise de la Société SODICAROVI, au profit de la banque ARKEA, en garantie de remboursement d'un crédit.

Engagements donnés

Caution solidaire et divise de la Société SODICAROVI, au profit de la banque BPI France, en garantie de remboursement d'un crédit.

Caution en faveur de ETADIS

Caution solidaire et divise de la Société ETADIS, au profit de la banque CIC Nord Ouest, en garantie de remboursement d'un crédit.

Caution de 138 000 €

Montant de la caution :

138 000.00 €

Caution solidaire et divise de la Société ETADIS, au profit de la banque BPI, en garantie de remboursement d'un crédit.

En cours au 31 12 2018 : 494 470 €

Caution en faveur de Holding Saint Nicolas

Caution solidaire et divise de la Société Holding Saint Nicolas, au profit de la banque Crédit agricole Nord de France, en garantie de remboursement d'un crédit.

Caution de 379 500 €

Montant de la caution :

379 500.00 €

Caution en faveur de Nicolas Distribution

Caution solidaire et divise de la Société Nicolas Distribution, au profit de la banque Crédit agricole Nord de France, en garantie de remboursement d'un crédit.

Caution de 398 550 €

Montant de la caution :

398 550.00 €

Caution en faveur de Hatten

Caution solidaire et divise de la Société Hatten, au profit de la banque Crédit agricole Nord de France, en garantie de remboursement d'un crédit.

Caution de 375 000 €

Montant de la caution :

375 000.00 €

Engagements donnés

Caution en faveur de BAPAUME Distribution

Caution solidaire et divise de la Société BAPAUME Distribution, au profit de la banque EDEL, en garantie de remboursement d'un crédit.

Caution de 850 000 €

Montant de la caution : 850 000.00 €

Caution solidaire et divise de la Société BAPAUME Distribution, au profit de la banque EDEL, en garantie de remboursement d'un crédit.

En cours au 31 12 2017 : 472 972 €

Caution en faveur de AULNOYDIS

Caution solidaire et divise de la Société AULNOYDIS, au profit de la banque EDEL, en garantie de remboursement d'un crédit.

Caution de 334 000 €

Montant de la caution : 334 000.00 €

Caution solidaire et divise de la Société AULNOYDIS, au profit de la banque CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE, en garantie de remboursement d'un crédit.

Caution de 465 000 €

Montant de la caution : 465 000.00 €

Caution en faveur de EVACHATIM

Caution solidaire et divise de la Société EVACHATIM, au profit de la banque BPI FRANCE FINANCEMENT, en garantie de remboursement d'un crédit.

Caution de 1 769 040 €

Montant de la caution : 1 769 040.00 €

Caution en faveur de EVACHATIM

Engagements donnés

Caution solidaire et divise de la Société EVACHATIM, au profit de la banque CREDIT COOPERATIF, en garantie de remboursement d'un crédit.
Caution de 1 179 360 €

Montant de la caution : 1 179 360.00 €

Caution en faveur de ATTINDIS

Caution solidaire et divise de la Société ATTINDIS, au profit de la banque CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE, en garantie de remboursement d'un crédit.
Caution de 682 500 €

Montant de la caution : 682 500.00 €

Caution en faveur de CORELISE

Caution solidaire et divise de la Société CORELISE, au profit de la banque CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE, en garantie de remboursement d'un crédit.
Caution de 145 050 €

Montant de la caution : 145 050.00 €

Caution solidaire et divise de la Société CORELISE, au profit de la banque CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE, en garantie de remboursement d'un crédit.
Caution de 134 475 €

Montant de la caution : 134 475.00 €

Caution solidaire et divise de la Société CORELISE, au profit de la banque CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE, en garantie de remboursement d'un crédit.
Caution de 45 000 €

Montant de la caution : 45 000.00 €

Caution en faveur de CORELISE

Engagements donnés

Caution solidaire et divise de la Société CORELISE, au profit de la banque BPIFRANCE FINANCEMENT, en garantie de remboursement d'un crédit.

Caution de 145 050 €

Montant de la caution :

145 050.00 €

Caution solidaire et divise de la Société CORELISE, au profit de la banque BPI FRANCE, en garantie de remboursement d'un crédit.

En cours au 31 12 2018 : 280 908 €

Caution solidaire et divise de la Société CORELISE, au profit de la banque BPI FRANCE, en garantie de remboursement d'un crédit.

En cours au 31 12 2018 : 1 120 625 €

Caution en faveur de SEVHOLD

Caution solidaire et divise de la Société SEVHOLD, au profit de la banque CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE, en garantie de remboursement d'un crédit.

Caution de 270 000 €

Montant de la caution :

270 000.00 €

Caution en faveur de SEVHOLD

Caution solidaire et divise de la Société SEVHOLD, au profit de la banque ARKEA BANQUE ENTREPRISE ET INSTITUTIONNELS, en garantie de remboursement d'un crédit.

Caution de 135 000 €

Montant de la caution :

135 000.00 €

Caution en faveur de DESMONT

Caution solidaire et divise de la Société DESMONT, au profit de la banque CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE, en garantie de remboursement d'un crédit.

Caution de 105 000 €

Engagements donnés

Montant de la caution : 105 000.00 €

Caution en faveur de DESMONT

Caution solidaire et divise de la Société DESMONT, au profit de la banque ARKEA BANQUE ENTREPRISE ET INSTITUTIONNELLES, en garantie de remboursement d'un crédit.
Caution de 52 500 €

Montant de la caution : 52 500.00 €

Caution en faveur de AI DEVELOPPEMENT

Caution solidaire et divise de la Société AI DEVELOPPEMENT, au profit de la banque CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE, en garantie de remboursement d'un crédit.
Caution de 950 000 €

Montant de la caution : 950 000.00 €

Caution en faveur de AI DEVELOPPEMENT

Caution solidaire et divise de la Société AI DEVELOPPEMENT, au profit de la banque ARKEA BANQUES ENTREPRISES INSTITUTIONNELLES, en garantie de remboursement d'un crédit.
Caution de 475 000 €

Montant de la caution : 475 000.00 €

Caution en faveur de SOCIETE DE DISTRIBUTION NOEUXOISE - SDN

Caution solidaire et divise de la Société DE DISTRIBUTION NOEUXOIS - SDN, au profit de la banque CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE, en garantie de remboursement d'un crédit.
Caution de 350 000 €

Montant de la caution : 350 000.00 €

Caution en faveur de SOCIETE DE DISTRIBUTION NOEUXOISE - SDN

Caution solidaire et divise de la Société DE DISTRIBUTION NOEUXOIS - SDN, au profit de la banque CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE, en garantie de remboursement d'un crédit.
Caution de 250 000 €

Engagements donnés

Montant de la caution : 250 000.00 €

Caution solidaire et divise de la Société DE DISTRIBUTION NOEUXOISE - SDN au profit de la banque EDEL, en garantie de remboursement d'un crédit.

En cours au 31 12 2017 : 387 189 €

Caution en faveur de FREDHOLD

Caution solidaire et divise de la Société FREDHOLD, au profit de la banque CREDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE, en garantie de remboursement d'un crédit.

Caution de 237 000 €

Montant de la caution : 237 000.00 €

Caution en faveur de FREDHOLD

Caution solidaire et divise de la Société FREDHOLD, au profit de la banque BPI FRANCE PICARDIE, en garantie de remboursement d'un crédit.

Caution de 237 000 €

Montant de la caution : 237 000.00 €

Caution en faveur de FREDHOLD

Caution solidaire et divise de la Société FREDHOLD, au profit de la banque CREDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE, en garantie de remboursement d'un crédit.

Caution de 360 000 €

Montant de la caution : 360 000.00 €

Caution en faveur de FREDHOLD

Caution solidaire et divise de la Société FREDHOLD, au profit de la banque BPI FRANCE PICARDIE, en garantie de remboursement d'un crédit.

Caution de 360 000 €

Engagements donnés

Montant de la caution : 360 000.00 €

Caution en faveur de LIHOLD

Caution solidaire et divise de la Société LIHOLD, au profit de la banque CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE, en garantie de remboursement d'un crédit.
Caution de 435 100 €

Montant de la caution : 435 100.00 €

Caution solidaire et divise de la Société LIHOLD, au profit de la banque CREDIT COOPERATIF, en garantie de remboursement d'un crédit.

En cours au 31 12 2018 : 1 635 714 €

Caution en faveur de TILLOY BAPAUME

Caution solidaire et divise de la Société TILLOY BAPAUME, au profit de la banque CIC NORD OUEST, en garantie de remboursement d'un crédit.
Caution de 225 000 €

Montant de la caution : 225 000.00 €

Caution solidaire et divise de la Société TILLOY BAPAUME, au profit de la banque ARKEA, en garantie de remboursement d'un crédit

En cours au 31 12 2018 : 892 500 €

Caution en faveur de ETALONDES DISTRIBUTION

Caution solidaire et divise de la Société ETALONDES DISTRIBUTION, au profit de la banque ARKEA, en garantie de remboursement d'un crédit.

Caution solidaire et divise de la Société ETALONDES DISTRIBUTION, au profit de la banque BPI France, en garantie de remboursement d'un crédit.

Caution en faveur de RIVERY DISTRIBUTION

Caution solidaire et divise de la Société RIVERY DISTRIBUTION, au profit de la banque BPI FRANCE, en

Engagements donnés

garantie de remboursement d'un crédit.

En cours au 31 12 2018 : 33 957 €

Caution solidaire et divise de la Société RIVERY DISTRIBUTION, au profit de la banque BPI FRANCE, en garantie de remboursement d'un crédit.

En cours au 31 12 2018 : 162 873 €

Caution solidaire et divise de la Société RIVERY DISTRIBUTION, au profit de la banque ARKE, en garantie de remboursement d'un crédit.

En cours au 31 12 2018 : 64 286 €

Caution solidaire et divise de la Société RIVERY DISTRIBUTION, au profit de la banque ARKE, en garantie de remboursement d'un crédit.

En cours au 31 12 2018 : 64 286 €

Caution en faveur de SARL HORUS

Caution solidaire et divise de la Société HORUS, au profit de la banque du CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE, en garantie de remboursement d'un crédit.

Caution de 114 000 €

Montant de la caution :

114 000.00 €

Caution solidaire et divise de la Société HORUS, au profit de la banque du CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE, en garantie de remboursement d'un crédit.

Caution de 400 000 €

Montant de la caution :

400 000.00 €

Caution en faveur de TILLOY POOL

Caution solidaire et divise de la Société TILLOY POOL, au profit de la banque du CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE, en garantie de remboursement d'un emprunt de 17 800 000 €

Montant de la caution :

434 146.00 €

Engagements donnés

Cautions en faveur de SAS VERMELDIS

Cautions divisées et solidaires de la Société VERMELDIS, au profit du CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE, en garantie de remboursement d'un emprunt de 840 000 €.

Montant de la caution : **105 000.00 €**

Cautions solidaires et divisées de la Société VERMELDIS, au profit de la banque ARKEA, en garantie de remboursement d'un crédit.

Encours au 31 12 2018 : 699 623 €

Cautions en faveur de SAS FINANCIERE CARVIDIS

Cautions divisées et solidaires de la Société CARVIDIS, au profit du CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE, en garantie de remboursement d'un emprunt de 5 200 000 €.

Montant de la caution : **1 560 000.00 €**

Cautions divisées et solidaires de la Société CARVIDIS, au profit du CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE, en garantie de remboursement d'un emprunt de 2 225 000 €.

Montant de la caution : **667 500.00 €**

Cautions solidaires et divisées de la Société FINANCIERE CARVIDIS, au profit de la banque BPI, en garantie de remboursement d'un crédit.

En cours au 31 12 2018 : 5 171 719 €

Cautions en faveur de SAS VIRGINIE HOLDING

Cautions solidaires et divisées de la Société VIRGINIE HOLDING, au profit de la banque ARKEA, en garantie de remboursement d'un emprunt.

En cours au 31 12 2018 : 337 289 €

Cautions solidaires et divisées de la Société VIRGINIE HOLDING, au profit de la banque BPI, en garantie de

Engagements donnés

remboursement d'un crédit.

En cours au 31 12 2018 : 330 446 €

Caution divise et solidaire de la Société VIRGINIE HOLDING, au profit du CIC Nord Ouest, en garantie de remboursement d'un emprunt.

Montant de la caution :

56 625.00 €

Caution en faveur de SAS VALDIS

Autorisation du 11 janvier 2017

Caution solidaire et divise de la Société VALDIS, au profit de la banque CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DE NORD DE FRANCE, en garantie d'un concours bancaire de 1 325 000 €.

Montant de la caution :

291 500.00 €

Caution solidaire et divise de la Société VALDIS, au profit de la banque EDEL, en garantie d'un concours bancaire de 1 325 000 €.

Montant de la caution :

291 500.00 €

Autorisation du 30 novembre 2017

Caution solidaire et divise de la Société VALDIS, au profit de la banque CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE, en garantie de remboursement d'un emprunt de 4 350 000 €.

Montant de la caution :

957 000.00 €

Caution solidaire et divise de la Société VALDIS, au profit de la banque EDEL, en garantie de remboursement d'un emprunt de 4 350 000 €.

Montant de la caution :

957 000.00 €

Caution en faveur de SAS ETADIS

Autorisation du 23 mars 2017

Caution solidaire et divise de la Société ETADIS, au profit de la banque LA BANQUE POSTALE, en garantie

Engagements donnés

de remboursement d'un emprunt de 1 600 000 €.

Montant de la caution : 100 000.00 €

Autorisation du 21 septembre 2017

Caution solidaire et divise de la Société ETADIS, au profit de la banque LA BANQUE POSTALE, en garantie de remboursement d'un emprunt de 1 200 000 €.

Montant de la caution : 75 000.00 €

Caution solidaire et divise de la Société ETADIS, au profit de la banque ARKEA, en garantie de remboursement d'un crédit.

En cours au 31 12 2018 : 677 852 €

Caution en faveur de SAS ATTINDIS

Autorisation du 27 avril 2017

Caution solidaire et divise de la Société ATTINDIS, au profit de la banque EDEL, en garantie de remboursement d'un emprunt de 1 500 000 €.

Montant de la caution : 146 250.00 €

Caution en faveur de la Société SCAPARTOIS

Autorisation du 11 mai 2017

Caution solidaire et divise de la Société SCAPARTOIS, au profit des banques CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL NORD DE FRANCE, BPIFRANCE FINANCEMENT, CIC NORD OUEST, CREDIT COOPERATIF, CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE NORD FRANCE EUROPE et ARKEA, en garantie de remboursement d'un emprunt de 40 000 000 €.

Montant de la caution : 975 610.00 €

Caution en faveur de SAS SOFREGA

Autorisation du 31 août 2017

Caution solidaire et divise de la Société SOFREGA, au profit de la banque CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE, en garantie de remboursement d'un emprunt de 11 000 000 €.

Montant de la caution : 1 430 000.00 €

Engagements donnés

Cautions solidaire et divisée de la Société SOFREGA, au profit de la banque EDEL, en garantie de remboursement d'un emprunt de 11 000 000 €.

Montant de la caution : 1 430 000.00 €

Cautions en faveur de la SCI de la Borne

Autorisation du 23 novembre 2017

Cautions solidaire et divisée de la Société DE LA BORNE, au profit de la banque CREDIT COOPERATIF, en garantie de remboursement d'un emprunt de 1 000 000 €.

Montant de la caution : 350 000.00 €

Cautions solidaire de la SCI TILLOY LASSIGNY

En date du 26 avril 2018

En garantie du remboursement d'un emprunt d'un montant de 5 900 000 € auprès du CREDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE, remboursable en 15 ans, moyennant un taux d'intérêt fixe égal à 1,48 % l'an, et ce, à hauteur de 9 % soit 531 000 €, en principal, augmenté de tous intérêts, commissions, frais et accessoires afférents, et ce jusqu'au remboursement total du prêt.

Montant de la caution 531.000 €

Cautions solidaire de la SAS LASSIDIS

En date du 26 avril 2018

En garantie du remboursement d'un emprunt d'un montant de 800 000 € auprès du CREDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE, remboursable en 10 ans, moyennant un taux d'intérêt fixe égal à 1,04 % l'an, et ce, à hauteur de 9 % soit 72 000 €, en principal, augmenté de tous intérêts, commissions, frais et accessoires afférents, et ce jusqu'au remboursement total du prêt.

Montant de la caution 72.000 €

Engagements donnés

Caution solidaire de la SARL TILLOY

En date du 22 Novembre 2018

En garantie du remboursement d'un emprunt d'un montant de 8 500 000 € auprès :

- de la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL NORD DE FRANCE à hauteur de 1 700 000 €,
- de la BPIFRANCE FINANCEMENT à hauteur de 1 700 000 €,
- du CIC NORD OUEST à hauteur de 1 400 000 €,
- du CREDIT COOPERATIF à hauteur de 1 400 000 €,
- de la CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE NORD FRANCE EUROPE à hauteur de 1 450 000 €
- de ARKEA BANQUES ENTREPRISES ET INSTITUTIONNELS à hauteur de 850 000 €

Montant de la caution	180.851 €
-----------------------	------------------

Caution solidaire de la SAS VALDIS

En date du 13 Décembre 2018

En garantie d'un concours bancaire de 700 000 € au profit de la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL NORD DE FRANCE, à hauteur de 154 000 €

Montant de la caution	154.000 €
-----------------------	------------------

En garantie d'un concours bancaire de 700 000 € au profit de la banque EDEL, à hauteur de 154 000 €

Montant de la caution	154.000 €
-----------------------	------------------

Caution solidaire de la SAS VIOLAINEDIS

En date du 20 Décembre 2018

Engagements donnés

En garantie d'un emprunt de 1 500 000 € au profit de la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL NORD DE FRANCE, à hauteur de 225 000 €

Montant de la caution **225.000 €**

En garantie d'un emprunt de 137 500 € au profit de la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL NORD DE FRANCE, à hauteur de 20 625 €

Montant de la caution **20.625 €**

Caution solidaire de la SAS VIOLAINEDIS

En date du 27 Décembre 2018

En garantie d'un emprunt de 2 500 000 € au profit de la banque EDEL, à hauteur de 375 000 €

Montant de la caution **375.000 €**

En garantie d'un emprunt de 2 345 000 € au profit de la banque EDEL, à hauteur de 351 750 €

Montant de la caution **351.750 €**

Caution solidaire des ABATTOIRS DE VALENCIENNES

En garantie d'un crédit de trésorerie au profit de la banque EDEL

En cours au 31 12 2018 : 250.000 €

Caution solidaire de SAMER DISTRIBUTION

En garantie d'un emprunt au profit de la banque EDEL

Engagements donnés

En cours au 31 12 2018 : 850.340 €

En garantie d'un emprunt au profit de la banque EDEL

En cours au 31 12 2018 : 800.462 €

En garantie d'un emprunt au profit de la banque EDEL

En cours au 31 12 2018 : 2.974.718

En garantie d'un emprunt au profit de la banque EDEL

En cours au 31 12 2018 : 83.732 €

En garantie d'un emprunt au profit de la banque CIC NORD OUEST

Montant de la caution

790.540 €

Caution solidaire de BAPAUME DISTRIBUTION

En garantie d'un emprunt au profit de la banque EDEL

En cours au 31 12 2018 : 495.338 €

Caution solidaire de SODIDOUAI

En garantie d'un emprunt au profit de la banque EDEL

En cours au 31 12 2018 : 472.882 €

Caution solidaire de SODIBREUIL

En garantie d'un emprunt au profit de la banque ARKEA

Engagements donnés

En cours au 31 12 2018 : 125.000 €

En garantie d'un emprunt au profit de la banque ARKEA

En cours au 31 12 2018 : 260.785 €

Caution solidaire de ETADIS

En garantie d'un emprunt au profit de la banque CIC NORD OUEST

Montant de la caution

104.125 €

En garantie d'un emprunt au profit de la banque BPI FRANCE

En cours au 31 12 2018 : 494.470 €

Caution solidaire de FREDHOLD

En garantie d'un emprunt au profit de la banque BPI FRANCE

En cours au 31 12 2018 : 1.510.682 €

Participation dans la Sarl Come Quatre

dont le Siège est à
Centre E. LECLERC MONT DES BRUYERES
ROCADE NORD
59230 ST AMAND LES EAUX

- CAPITAL	35 000.00
- RESERVE LEGALE	3 500.00
- REPORT A NOUVEAU avant affectation du résultat	0.00
- AUTRES RESERVES	124
- RESERVES REGLEMENTEES + value à long terme	0.00
- QUOTE PART DU CAPITAL DETENUE (en %)	100%
- VALEUR D'INVENTAIRE DES TITRES DETENUS	260 000.00
- CHIFFRE D'AFFAIRES DU DERNIER EXERCICE H.T.	1 362 392
- BENEFICE DU DERNIER EXERCICE AU 28/02/2019	124 621
- DEPOT DE GARANTIE RECU	/
- DIVIDENDES ENCAISSES PAR LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE	/
- TOTAL DES AVANCES FAITES A LA SARL COME QUATRE AU 28/02/2019	NEANT
- INTERET PAYES AU 28/02/2019	0
- Caution solidaire de la SAS Amandis au profit de la banque EDEL	20 000
- Observations : date de clôture 28 FEVRIER 2019	

Participation dans la Sarl Horus

dont le Siège est à
Centre E.LECLERC MONT DES BRUYERES
ROCADE NORD
59230 ST AMAND LES EAUX

- CAPITAL	50 000
- RESERVE LEGALE	5 000
- REPORT A NOUVEAU avant affectation du résultat	0
- AUTRES RESERVES	104 432
- RESERVES REGLEMENTEES + value à long terme	
- QUOTE PART DU CAPITAL DETENUE (en %)	100%
- VALEUR D'INVENTAIRE DES TITRES DETENUS	150 000
- CHIFFRE D'AFFAIRES DU DERNIER EXERCICE H.T.	713 513
- BENEFICE DU DERNIER EXERCICE AU 28/02/2019	15 670
- DEPOT DE GARANTIE RECU	/
- DIVIDENDES ENCAISSES PAR LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE	/
- TOTAL DES AVANCES FAITES A LA SARL HORUS AU 28/02/2019	/
-TAUX DES INTERETS AU 28/02/2019	NEANT
- MONTANT DES INTERETS AU 28/02/2019	NEANT

- Observations : date de clôture 28 FEVRIER 2019

Intégration fiscale

SOCIETE MERE

**SAS FACADIS, Mont des Bruyères Rode nord 59230 SAINT AMAND LES EAUX
N° SIRET 429 348 220 00014**

Société seule redevable de l'impôt sur les Sociétés conformément à l'option prise pour le régime d'intégration fiscale.

FILIALE

**SAS AMANDIS, Mont des Bruyères Rode nord 59230 SAINT AMAND LES EAUX
N° SIRET 387 580 541 00010**

Société supportant la même charge d'impôt sur les sociétés qu'en l'absence d'intégration fiscale.

A compter du 01/03/2012, les sociétés SARL COME QUATRE et SARL AUTO COME, ne font plus partie du périmètre d'intégration.

Etats financiers au 28/02/2019

INFORMATIONS SUR BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 28/02/2019
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	428 832		1			428 833
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	428 832		1			428 833
CORPORELLES	Terrains	27 100					27 100
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement	5 284 672					5 284 672
	Instal technique, matériel outillage industriels	9 082 627		534 607		52 015	9 565 219
	Instal., agencement, aménagement divers	144 685					144 685
	Matériel de transport	10 047					10 047
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	1 423 808		61 886			1 485 695
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours	5 800		621 414			627 214
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	15 978 739		1 217 907		52 015	17 144 631
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	1 252 501					1 252 501
	Autres titres immobilisés	895 689		16 181		3 257	908 613
	Prêts et autres immobilisations financières	890 339		116 199		37 352	969 186
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	3 038 528		132 380		40 609	3 130 299
TOTAL		19 446 099		1 350 288		92 624	20 703 763

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 28/02/2019
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres	146 707	713		147 421
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	146 707	713		147 421
CORPORELLES				
Terrains	15 322	2 339		17 661
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	2 125 785	373 947		2 499 731
Instal technique, matériel outillage industriels	5 214 959	760 571	40 741	5 934 789
Autres Instal., agencement, aménagement divers	57 616	14 379		71 995
Matériel de transport	10 047			10 047
Matériel de bureau, mobilier	1 192 940	121 634		1 314 574
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	8 616 669	1 272 869	40 741	9 848 797
TOTAL	8 763 376	1 273 582	40 741	9 996 217

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	28/02/2019
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières	8 342			8 342
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	5 300	7 905	5 300	7 905
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	13 642	7 905	5 300	16 247
TOTAL GENERAL		13 642	7 905	5 300	16 247
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			7 905	5 300	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

		28/02/2019	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	50 000	50 000	
	Prêts	254 712	254 712	
	Autres immobilisations financières	714 474	714 474	
	Clients douteux ou litigieux	13 754	13 754	
	Autres créances clients	361 546	361 546	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	5 288	5 288	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	12 441	12 441	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	405 222	405 222	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	40 377	40 377	
	Groupe et associés	734 858	734 858	
	Débiteurs divers	5 061 272	5 061 272	
	Charges constatées d'avances	609 629	609 629	
	TOTAL DES CREANCES	8 263 572	8 263 572	
	Prêts accordés en cours d'exercice	25 005		
	Remboursements obtenus en cours d'exercice	34 856		
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		28/02/2019	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	1 573 715	1 573 715		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	6 372 360	1 559 055	4 328 020	485 285
	Emprunts et dettes financières divers	50 000	50 000		
	Fournisseurs et comptes rattachés	10 610 828	10 610 828		
	Personnel et comptes rattachés	1 246 156	1 246 156		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 114 684	1 114 684		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	6 153	6 153		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	745 715	745 715		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8 901	8 901		
	Groupe et associés	43 897	43 897		
	Autres dettes	522 704	522 704		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	22 295 113	17 481 808	4 328 020	485 285
	Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 065 804			
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	1 568 022			
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Produits à recevoir

28/02/2019

Total des Produits à recevoir		4 906 643
Autres immobilisations financières		190 549
276840	Interets courus sur prets	15 549
276842	Prêt DIEPPEDIS	75 000
276843	Prêt LASSIDIS	100 000
AUTRES CREANCES		4 716 094
409856	Rist. a recevoir - centrale	89 914
409860	Pp a recevoir - frs directs	943
409865	Pp a recevoir - centrale	3 276 072
409877	Ticket Mandat à recevoir 2018	40 106
409878	Ticket Mandat à recevoir 2019	70 859
409880	Tickets mandats a recevoir 09	137 957
409887	BRII EMIS/A RECEVOIR 03 à 12 2	109 162
409888	BRII EMIS/A RECEVOIR 2017	51 677
409889	BRII EMIS/A RECEVOIR 2018	178 383
409890	BRII EMIS/A RECEVOIR 2019	447 932
448704	RECETTE CAF	40 377
455870	Associés cpte ct int. a recevo	5 420
468700	Divers p.a.r.	132 921
468703	Bons de reduction sogec scan	12 132
468709	Ventes dechets	7 301
468712	Prod. a rec Formation	53 855
518700	Interets courus a recevoir	61 082

Charges à payer

28/02/2019

Total des Charges à payer		4 303 481
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		13 470
168840	Int.cour.s/emprunt etab.credit	4 437
518600	Interets courus a payer	9 033
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 771 747
408016	FAR assurances Crèche	2 216
408018	FAR documentation Crèche	287
408100	Far achats marchandises	2 180
408101	Far fournitures non stockables	52 831
408102	Far fournit non stockables Crè	591
408111	Far sous traitance	32 005
408113	Far locations	16 834
408114	FAR Charges Locatives	226 845
408115	Far entretiens	68 553
408116	Far assurances	9 773
408117	Far etudes	21 685
408118	Far documentations	1 140
408122	Far honoraires	27 313
408123	Far publicite	363 787
408125	Far deplacement	12 629
408126	Far telephone	1 585
408128	Far cotisations	287 012
408150	Far droits auteurs	3 020
408171	FAR 1HPS-PARA 03/16-02/17	3 489
408172	FAR Scap-PGC-Text-Stat 03/16-	2 379
408173	FAR PF-Bar 03/16-02/17	15 192
408174	FAR BAZAR-TEXTILE-DRIVE 03/16-	855
408176	FAR ESP CULT + BT 03/16-02/17	4 514
408177	FAR BBJ-MAB-Optique 03/16 - 02	10 015
408181	FAR 1HPS-PARA-PRESSE 03/17-02/	11 862
408182	FAR Scap-PGC-Station 03/17-02/	3 405
408183	FAR PF-Bar 03/17-02/18	28 173
408184	FAR BZR-TEXT-DRIVE-MAB 03/17-0	1 454
408186	FAR ESP CULT-BT 03/17-02/18	68 140
408187	FAR BBJ-Optique 03/17 - 02/18	10 272
408191	FAR 1HPS-PARA-PRESSE 03/18-02/	27 079
408192	FAR Scap-PGC-Station 03/18-02/	26 883
408193	FAR PF-Bar 03/18-02/19	153 938
408194	FAR BZR-TEXT-BBJ 03/18-02/19	208 036
408196	FAR ESPCULT-BT-DRIVE-MAB 3/18-	65 775
Dettes fiscales et sociales		2 418 105
428200	Prov cp nouvelle periode	658 564
428300	Provision 13eme mois	162 754
428400	Dettes provisionnees particip	239 639
428610	Interessement a payer	13 324
428640	Provision gratifications	144 000
438210	Provision cs/cp nouvelle perio	210 743
438601	Provision cs/gratifications	56 000
438602	Provision cs/13eme mois	52 108
438603	Prov. regul. reduction fillon	24 000
438605	Provision forfait social	50 593
438640	Provision fpc	14 027

Charges à payer

		28/02/2019	
438645	Provision effort construction	5 938	
438646	Provision effort construction	39 827	
438648	Provision taxe apprentissage	14 251	
448620	Etat - cap CET	86 098	
448621	Etat - cap taxe fonciere	45 470	
448622	ETAT - CHARGES A PAYER	5 000	
448626	Etat - cap taxe veh.societe	550	
448630	Etat - cap taxe publicite	36 500	
448640	Etat - cap divers taxes	3 224	
448650	Etat - cap organic	176 857	
448651	Etat - cap taxe gde surface	378 637	
Autres dettes			100 159
455800	Associés c/c int.courus	140	
468600	Divers charges a payer	100 019	

Charges constatées d'avance

28/02/2019

Charges constatées d'avances			609 629
Charges constatées d'avance - Exploitation			609 629
486000	Charges constatees d'avance	3 267	
486001	C c a fourn non stockable	91 935	
486006	C.c.a fourn deco		
486011	C c a sous traitance	7 053	
486013	C c a locations	337 460	
486015	C c a entretien	22 122	
486016	C c a assurances	48 815	
486018	C c a documentations	418	
486022	C.c.a honoraires	3 101	
486023	C.c.a publicite	81 811	
486026	C c a telephone	3 105	
486028	C.C.A Frais de recrutement		
486033	C.C.A Formations	5 442	
486113	CCA location	4 857	
486114	CCA charges locatives	243	
Charges constatées d'avance - Exceptionnelles			
488000	Cptes de repartition periodiqu		

Produits constatés d'avance

28/02/2019

Produits constatés d'avance	
-----------------------------	--

Produits et Charges exceptionnels

		28/02/2019
Total des produits exceptionnels		211 724
PRODUITS EXCEPTIONNELS DE GESTION		205 303
Rentrees sur creances amorties	1 330	
Produits exception exercices a	203 973	
PRODUITS EXCEPTIONNELS EN CAPITAL		6 421
Prod/cessions immo corporelle	6 000	
Prod/cessions immo financiere	421	
Total des charges exceptionnelles		34 807
CHARGES EXCEPTIONNELLES DE GESTION		20 276
Penalites amendes fiscales&pen	6 704	
Indemnites litiges prudhommaux	3 478	
Charges except exercices ant	10 094	
CHARGES EXCEPTIONNELLES EN CAPITAL		14 531
Vnc immos corporelles	11 274	
Vnc immos financieres	3 257	
Résultat exceptionnel		176 917

SAS AMANDIS

SAS au Capital de €. 40 000

MONT DES BRUYERES

ROCADE NORD

59230 ST AMAND LES EAUX

R.C.S : Valenciennes B. 387580541

ETATS FINANCIERS AU 28/02/2019



Société Anonyme d'Expertise Comptable
Inscrite aux Tableaux de l'Ordre de Strasbourg et de Dijon
Capital : 120 000 Euros
RCS : MULHOUSE B 307 111 682

MUBEX MULHOUSE
12, rue de Pologne
68170 RIXHEIM
Tél : 03 89 44 41 12

MUBEX BELFORT
16, Avenue Jean Jaurès
90000 BELFORT
Tél : 03 84 28 11 44

experts-comptables@mubex.com
www.mubex.fr

Sommaire

Exercice du 01/03/2018 au 28/02/2019

BILAN	1
Bilan Actif	2
Bilan Passif	3
COMPTE DE RESULTAT	4
Compte de Résultat 1/2	5
Compte de Résultat 2/2	6
ANNEXE	7
Règles et méthodes comptables	8
Dettes assorties de garantie	12
Engagements hors bilan	17
Engagements hors bilan (suite)	18
Engagements hors bilan (suite)	20
Engagements donnés	21
Participation dans la Sarl Come Quatre	52
Participation dans la Sarl Horus	53
Intégration fiscale	54
INFORMATIONS SUR BILAN ET COMPTE DE RESULTAT	55
Immobilisations	56
Amortissements	57
Provisions au bilan	58
Créances et dettes	59
Produits à recevoir	60
Charges à payer	61
Charges constatées d'avance	63
Produits constatés d'avance	64
Produits et Charges exceptionnels	65

Copie certifiée conforme



Bilan Actif

28/02/2019				28/02/2018
Brut		Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
	Frais d'établissement			
	Frais de développement			
	Concessions brevets droits similaires	152 608	147 421	5 187
	Fonds commercial (1)	276 226		276 226
	Autres immobilisations incorporelles			
	Avances et acomptes			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
	Terrains	27 100	17 661	9 439
	Constructions	5 284 672	2 499 731	2 784 941
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	9 565 219	5 934 789	3 630 430
	Autres immobilisations corporelles	1 640 426	1 396 615	243 811
	Immobilisations en cours	627 214		627 214
	Avances et acomptes			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)			
	Participations évaluées selon mise en équival.			
	Autres participations	1 202 501		1 202 501
	Créances rattachées à des participations	50 000		50 000
	Autres titres immobilisés	908 613		908 613
	Prêts	254 712	8 342	246 370
	Autres immobilisations financières	714 474		714 474
TOTAL (II)		20 703 763	10 004 559	10 699 204
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS			
	Matières premières, approvisionnements			
	En-cours de production de biens			
	En-cours de production de services			
	Produits intermédiaires et finis			
	Marchandises	8 097 599		8 097 599
	Avances et Acomptes versés sur commandes	423 501		423 501
	CREANCES (3)			
	Créances clients et comptes rattachés	375 300	7 905	367 395
	Autres créances	6 259 457		6 259 457
COMPTES DE REGULARISATION	Capital souscrit appelé, non versé			
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	1 000 003		1 000 003
	DISPONIBILITES	1 007 363		1 007 363
	Charges constatées d'avance	609 629		609 629
	TOTAL (III)	17 772 852	7 905	17 764 947
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)			
	Primes de remboursement des obligations (V)			
	Ecarts de conversion actif (VI)			
TOTAL ACTIF (I à VI)		38 476 615	10 012 464	28 464 151

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

1 010 844

931 997

(3) dont créances à plus d'un an

Copie certifiée conforme

Bilan Passif

		28/02/2019	28/02/2018
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	40 000	40 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	4 000	4 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	4 699 870	4 135 908
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	1 383 968	1 763 962
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	6 127 838	5 943 870
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	7 946 076	7 320 353
	Emprunts et dettes financières divers	50 000	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	41 200	47 612
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 610 828	9 246 569
	Dettes fiscales et sociales	3 112 708	3 178 227
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8 901	12 399
	Autres dettes	566 601	892 907
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	22 336 313	20 698 067
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	28 464 151	26 641 937
Total du bilan en centimes		28 464 150,56	26 641 937,00
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		17 481 808	15 207 767
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		1 573 715	380 407

Etats financiers au 28/02/2019

COMPTE DE RESULTAT

Compte de Résultat

1/2

				28/02/2019	28/02/2018
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	113 355 696		113 355 696	112 780 724
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	2 749 773		2 749 773	3 088 949
	Montant net du chiffre d'affaires	116 105 469		116 105 469	115 869 674
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			19 500	
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			159 661	127 133
	Autres produits			164 784	177 834
Total des produits d'exploitation (1)				116 449 413	116 174 640
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			87 925 326	87 413 663
	Variation de stock			(316 846)	(176 912)
	Achats de matières et autres approvisionnements			429 719	445 089
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			11 876 483	11 289 602
	Impôts, taxes et versements assimilés			1 549 660	1 596 362
	Salaires et traitements			8 923 229	8 712 935
	Charges sociales du personnel			3 604 737	3 675 909
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			1 273 582	1 233 020
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
- sur immobilisations					
- sur actif circulant			7 905	5 300	
Dotations aux provisions					
Autres charges			139 407	100 412	
Total des charges d'exploitation (2)				115 413 202	114 295 382
RESULTAT D'EXPLOITATION				1 036 211	1 879 258

Compte de Résultat

2/2

		28/02/2019	28/02/2018
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 036 211	1 879 258
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	184 841	2 040
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)	142	4 513
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	22 522	25 369
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		207 504	31 921
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	65 411	81 286
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		65 411	81 286
RESULTAT FINANCIER		142 094	(49 365)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		1 178 305	1 829 893
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	205 303	9 306
	Sur opérations en capital	6 421	177 763
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels		211 724	187 069
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	20 276	10 311
	Sur opérations en capital	14 531	143 100
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total des charges exceptionnelles		34 807	153 411
RESULTAT EXCEPTIONNEL		176 917	33 658
PARTICIPATION DES SALAIRES		239 639	305 144
IMPOTS SUR LES BENEFICES		(268 385)	(205 554)
TOTAL DES PRODUITS		116 868 642	116 393 630
TOTAL DES CHARGES		115 484 674	114 629 669
RESULTAT DE L'EXERCICE		1 383 968	1 763 962
Résultat de l'exercice en centimes		1 383 967,89	1 763 961,65
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées			
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées			

Etats financiers au 28/02/2019

ANNEXE

Règles et Méthodes Comptables

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, dans le respect du principe de prudence et des hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du Code de Commerce et du Plan Comptable Général 2018 (PCG 2018).

Le PCG 2018 correspond au règlement ANC n° 2018-01 et n°2018-02 (homologué par l'arrêté du 8 Octobre 2018, publié au JO du 9 Octobre 2018), complété des règlements publiés depuis cette date.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Principales méthodes utilisées - Changements de méthode

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Fonds de commerce :

En application des dispositions du règlement ANC (Autorité des Normes Comptables) n°2015-06 sur les actifs incorporels, des tests de dépréciation ont été menés afin de s'assurer de la nécessité ou non de déprécier le fonds de commerce : aucune dépréciation n'a été détectée sur la valeur de ce fonds de commerce en raison du fait que sa valeur actuelle est supérieure à sa valeur nette comptable.

Aucune provision pour dépréciation n'a été constatée au cours de l'exercice pour ce poste.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Aucun changement notable de méthode ni changement d'estimation n'est intervenu au cours de l'exercice en ce qui concerne ce poste.

Méthode de traitement des immobilisations :

Les immobilisations corporelles sont évaluées soit :

- à leur coût d'acquisition : prix d'achat et frais directement attribuables engagés pour la mise en état de fonctionnement de l'immobilisation, incluant ou non certains frais accessoires d'acquisition des immobilisations selon l'option retenue ci-après ;
- à leur coût de production.

Les amortissements pratiqués sont calculés sur la durée d'utilisation propre à l'entreprise et à chaque immobilisation corporelle.

Règles et Méthodes Comptables

La base amortissable ne tient compte d'aucune valeur résiduelle, du fait de la nature des immobilisations.

Enfin, les immobilisations corporelles n'ont fait l'objet d'aucune dépréciation au cours de l'exercice.

PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES

La valeur brute est constituée par le coût d'achat incluant ou non certains frais accessoires d'acquisition des immobilisations selon l'option retenue ci-après. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués au coût d'achat net de toutes ristournes au jour de l'inventaire éventuellement ramené au cours du jour si celui-ci est inférieur.

PRECISIONS SUR CERTAINES OPTIONS DE COMPTABILISATION

Frais accessoires d'acquisition des immobilisations (droits de mutation, honoraires d'acquisition ou commissions et frais d'actes) :

- **Immobilisations incorporelles** : La société a opté pour la comptabilisation de ces frais en charges ; ces dépenses ne sont donc pas incorporées dans le coût d'entrée des immobilisations concernées
- **Immobilisations corporelles** : La société a opté pour la comptabilisation de ces frais en charges ; ces dépenses ne sont donc pas incorporées dans le coût d'entrée des immobilisations concernées
- **Immobilisations financières** :
 - > Titres de participations : La société a opté pour la comptabilisation de ces frais en charges ; ces dépenses ne sont donc pas incorporées dans le coût d'entrée des immobilisations concernées
 - > Autres titres : La société a opté pour la comptabilisation de ces frais en charges ; ces dépenses ne sont donc pas incorporées dans le coût d'entrée des immobilisations concernées

Coût des emprunts : la société n'a pas opté pour l'incorporation de ces dépenses dans le coût de production des immobilisations ou des stocks ; ces dépenses sont donc comptabilisées en charges.

Composants de 2^{ème} catégorie : la société n'a pas opté pour l'identification de cette catégorie de composants (gros entretien et grandes révisions inscrits dans un programme pluriannuel) ; le cas échéant une provision pour grandes révisions a été constituée.

Règles et Méthodes Comptables

DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATION

Depuis le 1er janvier 2015, le Droit Individuel à la Formation a été remplacé par le Compte Personnel de Formation (CPF). Les heures relatives au DIF non utilisées au 31 Décembre 2014 ont été transférées au CPF et sont mobilisables par les salariés jusqu'au 1er janvier 2021.

CICE

Un crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) a été calculé sur la base des salaires du personnel et versés de janvier 2018 à décembre 2018 au taux de 6 % pour un montant de 465 644 euros.

S'agissant d'un crédit d'impôt imputable sur l'impôt sur les sociétés, et conformément à l'avis de la CNCC, ces produits ont été comptabilisés au crédit d'un sous-comptes du poste "Impôt sur les bénéfices" du compte de résultat de l'exercice.

Conformément à l'article 224 quater C du CGI, le CICE servira au financement de l'amélioration de la compétitivité. Ainsi, il permettra notamment de financer des investissements nécessaires à cette activité, de participer à l'effort de formation, de contribuer au maintien et à l'amélioration de notre politique salariale et d'améliorer notre fonds de roulement.

ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Les explications concernant ces engagements figurent dans la partie « Engagements hors bilan »

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun élément significatif n'est à signaler.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Aucune autre information d'importance significative permettant d'améliorer la qualité de compréhension des comptes n'a été recensée.

EFFECTIFS

Effectifs	Personnel Salarié
Cadres	37
Agents de maîtrises	30
Employés/ouvriers	247
Total	314

Dettes assorties de garantie

Emprunt court terme

Court terme CREDIT AGRICOLE
Valeur d'origine : € 200 000

- Sans garantie

Montant à la cloture

10 119.00 €

Emprunt long terme

Long terme CREDIT AGRICOLE
Valeur d'origine : € 4 500 000

- Nantissement du fonds de commerce

Montant à la cloture

2 456 410.00 €

Emprunt moyen terme

Moyen terme CIC Nord Ouest
Valeur d'origine : € 800 000

- aucune garantie

Montant à la cloture

375 000.00 €

Emprunt moyen terme

Moyen terme CDN
Valeur d'origine : € 200 000

- aucune garantie

Montant à la cloture

40 379.00 €

Dettes assorties de garantie

Emprunt moyen terme

Moyen terme Edel

Valeur d'origine : € 690 000

- aucune garantie

Montant à la clôture**155 314.00 €****Emprunt moyen terme**

Moyen terme CREDIT AGRICOLE

Valeur d'origine : € 150 000

- Nantissement de parts sociales de la Société Horus

Montant à la clôture**75 341.00 €****Emprunt moyen terme**

Moyen terme CREDIT AGRICOLE

Valeur d'origine : € 250 000

- aucune garantie

Montant à la clôture**125 703.00 €****Emprunt moyen terme**

Moyen terme CREDIT AGRICOLE

Valeur d'origine : € 650 000

- Nantissement du fonds de commerce

Montant à la clôture**326 827.00 €**

Dettes assorties de garantie

Emprunt moyen terme

Moyen terme CIC NORD OUEST
Valeur d'origine : € 600 000

- Aucune garantie

Montant à la cloture**371 063.00 €****Emprunt moyen terme**

Moyen terme CIC NORD OUEST
Valeur d'origine : € 220 000

- Aucune garantie

Montant à la cloture**136 057.00 €****Emprunt moyen terme**

Moyen terme Crédit Agricole Nord de France
Valeur d'origine : € 750 000

- Nantissement du fonds de commerce

Montant à la cloture**566 526.00 €**

Dettes assorties de garantie

Emprunt moyen terme

Moyen terme Crédit Agricole Nord de France
Valeur d'origine : € 530 000

- Nantissement du fonds de commerce

Montant à la cloture

400 983.00 €

Emprunt moyen terme

Moyen terme Crédit Agricole Nord de France
Valeur d'origine : € 300 000

- Nantissement du fonds de commerce

Montant à la cloture

240 359.00 €

Emprunt moyen terme

Moyen terme Crédit Agricole Nord de France
Valeur d'origine : € 900 000

Montant à la cloture

154 263.00 €

Dettes assorties de garantie

Emprunt moyen terme

Moyen terme Crédit Agricole Nord de France
Valeur d'origine : € 400 000

- Nantissement du fonds de commerce

Montant à la cloture**324 646.00 €****Emprunt moyen terme**

Moyen terme Crédit Agricole Nord de France
Valeur d'origine : € 1 000 000

- Nantissement du fonds de commerce

Montant à la cloture**608 934.00 €**

Engagements hors bilan

ENGAGEMENTS DE CAUTION

ENGAGEMENTS DONNES

Caution en faveur de la SARL COME QUATRE

Caution solidaire de la SAS AMANDIS au profit du CRCAM NORD DE France
pour garantir l'engagement suivant accordé par cette dernière

"Caution solidaire du CRCAM NORD DE France à concurrence de 155 650 euros pour garantir à l'égard de ses propres clients le remboursement des fonds reçus au titre des prestations énumérées à l'article 1 de la loi n°92-645 du 13 juillet 1992 et de la délivrance de prestations de substitution, la présente caution incluant les frais de rapatriement éventuels A partir du 8 juillet 2010 et sans limitation de durée"

Montant de la caution : **155 650.00 €**

Caution en faveur de la SARL COME QUATRE

Caution solidaire de la SAS AMANDIS au profit de Edel

Montant de la caution : **20 000.00 €**

ENGAGEMENTS PRIS EN MATIERE DE RETRAITE

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés au titre de l'indemnité de départ à la retraite, en tenant compte d'une probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite s'élève à

611 769 €

Ce montant n'est pas comptabilisé.

Engagements hors bilan (suite)

ENGAGEMENTS DE CAUTION

ENGAGEMENTS DONNES

Caution en faveur de la SAS CAUDIS EXPLOITATION

Autorisation comité directeur 19/10/2006

Caution solidaire et divise en garantie d'un emprunt de 18 500 000 euros au profit du CRCAM NORD DE France en garantie du remboursement en principal, intérêts, commissions, frais et accessoires remboursable en 15 ans.

Etant précisé que cette caution pourra être levée au terme de quatre exercices consécutifs, dès lors que le ratio consolidé ci-après détaillé sera respecté (part des dettes à MLT dont l'échéance est inférieure à un an)
CAF consolidé <1

Montant de la caution :

1 850 000.00 €

Demande de main levée le 27.05.2013

Autorisation comité directeur 19/03/2009

Caution solidaire en garantie du remboursement d'une ligne de crédit consentie par la Banque EDEL, à hauteur de 1 500 000 € remboursable sur 12 mois, renouvelable annuellement par tacite reconduction, moyennant un intérêt annuel égal à EURIBOR 3 MOIS + 0.60 %.

Caution à hauteur de 500 000 € pendant toute la durée du concours

Montant de la caution :

500 000.00 €

Autorisation comité directeur 18/06/2009

Caution solidaire et divise en garantie du remboursement d'une ligne de crédit consentie par la Banque EDEL, à hauteur de 1 500 000 €.

Caution à hauteur de 250 000 € pendant toute la durée du concours

Montant de la caution :

250 000.00 €

Autorisation comité directeur 15/07/2010

Caution divise et solidaire au profit de la Banque EDEL, en garantie de remboursement d'une ouverture de crédit de 2 500 000 €, à hauteur de 416 667 €.

Caution à hauteur de 416 667 € pendant toute la durée du concours

Montant de la caution :

416 667.00 €

Caution en faveur de la SAS DISTRAL

Autorisation comité directeur 20/09/2007

Caution simple et divise en garantie d'un emprunt de 10 700 000 euros, au profit du CRCAM NORD DE France

Engagements hors bilan (suite)

en garantie du remboursement en principal, intérêts, commissions, frais et accessoires remboursable en 15 ans

Pour une durée limitée au respect pendant 3 exercices consécutifs de la société SAS DISTRAL du ratio suivant. Et ce à hauteur de 10% (CAF/Part à moins d'un an de la DMLT>1, à compter de l'exercice clos au 31 12 2006

Cautiion à hauteur de 10% du montant, soit 765 000 €

Montant de la caution :

486 000.00 €

Demande de main levée le 27.05.2013

Engagements hors bilan (suite)

ENGAGEMENTS DE CAUTION

ENGAGEMENTS DONNES

Cautions solidaire et divise en faveur de la SAS RIVERY EXPLOITATION

en date du 21 décembre 2005

En garantie des PRÊTS suivants au profit d' OSEO BDPME d'un montant total de 4 208 999 €
garantie du remboursement en principal, intérêts, commissions, frais et accessoires pour une durée limitée au respect pendant 5 exercices consécutifs de la société "RIVERY EXPLOITATION" du ratio suivant : Marge brute d'autofinancement/sur charges annuelles de remboursements bancaires>1.

Montant de la caution 13% des l'encours des crédits

249 000 €

Demande de main levée le 27.05.2013

En garantie des PRÊTS suivants au profit du CRCAM NORD DE France d'un montant total de 3 954 665 €
garantie du remboursement en principal, intérêts, commissions, frais et accessoires pour une durée limitée au respect pendant 5 exercices consécutifs de la société "RIVERY EXPLOITATION" du ratio suivant : Marge brute d'autofinancement/sur charges annuelles de remboursements bancaires>1.

Montant de la caution 13% des l'encours des crédits

234 000 €

Demande de main levée le 27.05.2013

En garantie des PRÊTS suivants au profit du CRCAM BRIE PICARDIE d'un montant total de 4 208 998 €
garantie du remboursement en principal, intérêts, commissions, frais et accessoires pour une durée limitée au respect pendant 5 exercices consécutifs de la société "RIVERY EXPLOITATION" du ratio suivant : Marge brute d'autofinancement/sur charges annuelles de remboursements bancaires>1.

Montant de la caution 13% des l'encours des crédits

249 000 €

Demande de main levée le 27.05.2013

Engagements donnés

ENGAGEMENTS DE CAUTION

Caution en faveur de la Ste DIEPPEDIS

Autorisation comité directeur 04/01/2007

Caution divise et solidaire en garantie d'un emprunt de 7 755 000 euros au profit de la SOCIETE GENERALE en garantie du remboursement en principal, intérêts, commissions, frais et accessoires remboursable en 15 ans pendant 3 ans post différé.

Etant précisé qu'une mainlevée des cautions sera possible, après 3 exercices consécutifs au cours desquels (RN>0+CAF consolidée sera suffisante, pour faire face aux charges de remboursement d'emprunt (ceci après extinction de la période de différé)

Montant de la caution : 15 % de 3 877 500 €

581 625.00 €

Caution solidaire en garantie du remboursement d'un prêt de 900 000 euros consenti par la Banque EDEL remboursable en 96 mois, moyennant un intérêt annuel égal à TE3M et ce, à hauteur de 300 000 euros (Trois cent mille euros), pendant toute la durée de prêt.

Montant de la caution :

245 327.00 €

Caution solidaire en garantie du remboursement d'un prêt de 700 000 euros consenti par la Banque EDEL remboursable sur 10 ans, à hauteur de 175 000, pendant toute la durée du prêt.

Montant de la caution :

175 000.00 €

Le 09/12/2011

Caution solidaire en garantie d'un emprunt de 3 000 000 euros au profit de EDEL en garantie du remboursement en principal, intérêts, commissions, frais et accessoires remboursables en 7 ans. Pendant toute la durée du prêt.

Montant de la caution :

600 000.00 €

Caution solidaire et divise de la Société DIEPPE DISTRIBUTION, au profit de la banque ARKEA, en garantie de remboursement d'un crédit.

En cours au 31 12 2018 : 53 030 €

Caution solidaire et divise de la Société DIEPPE DISTRIBUTION, au profit de la banque ARKEA, en garantie de remboursement d'un crédit.

En cours au 31 12 2018 : 53 030 €

Engagements donnés

Caution en faveur de la SDN EXPLOITATION

(financement de la prise de contrôle de la STE DE DISTRIBUTION NOEUXOISE)

Autorisation comité directeur 10/04/2008

Caution divise et solidaire en garantie d'un emprunt de 19 000 000 euros au profit du CRCAM NORD DE France en garantie du remboursement en principal, intérêts, commissions, frais et accessoires remboursable en 15 ans.

Pour une durée limitée au respect pendant 3 exercices consécutifs d'un ratio consolidé (MBA/Charges annuelles des remboursements bancaires > 1).

Caution à hauteur de 20% de 7 500 000 euros

Montant de la caution :

1 500 000.00 €

Demande de main levée le 27.05.2013

Autorisation comité directeur 27/05/2010

Caution divise et solidaire en garantie d'un emprunt de 1 000 000 euros au profit de Edel en date du 21/07/2010, pour une durée de 6 ans.

Caution à hauteur de 25% de 1 000 000 euros

Montant de la caution :

250 000.00 €

Caution en faveur de la Ste COURCELLEDIS

Autorisation comité directeur 09/04/2009

Caution divise et solidaire de la SCI TILLOY COURCELLES, au profit du CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE, en garantie de remboursement d'un emprunt de 4 000 000 €, plus intérêts, commissions, frais et accessoires.

Pour une durée limitée au respect pendant 3 exercices consécutifs d'un ratio consolidé (MBA/Charges annuelles des remboursements bancaires > 1)

Caution à hauteur de 20%, soit 800 000 euros.

Montant de la caution :

800 000.00 €

Demande de main levée le 27.05.2013

Caution divise et solidaire de la Société COURCELLEDIS, pour un montant en principal de 340 000 €, plus intérêts, commissions, frais et accessoires

Pour une durée limitée au respect pendant 3 exercices consécutifs d'un ratio consolidé (MBA/Charges annuelles des remboursements bancaires > 1).

Montant de la caution :

272 343.00 €

Demande de main levée le 27.05.2013

Engagements donnés

Caution en faveur de la Ste LAJESCLO

Caution divise et solidaire de la Société LAJESCLO au profit du CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE,

Montant de la caution : **1 187 794.00 €**

Caution divise et solidaire de la Société LAJESCLO au profit du CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE,

Montant de la caution : **363 000.00 €**

Caution en faveur de ROSENDAEL DISTRIBUTION

Autorisation comité directeur 12/03/2009

Caution divise et solidaire de la Société ROSENDAEL DISTRIBUTION - SRD, au profit de CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE, en garantie de remboursement d'un emprunt de 1 500 000 €, plus intérêts, commissions, frais et accessoires, et pour une durée limitée au respect pendant 3 exercices consécutifs (à compter de la mise en amortissement du prêt) du ratio consolidé (MBA/Charges annuelles des remboursements bancaires > 1).

Caution à hauteur de 22%, soit 330 000 €.

Montant de la caution : **330 000.00 €**

Caution en faveur de la Ste DOUAIDIS

Autorisation comité directeur 11/03/2010

Caution divise et solidaire de la Société DOUAIDIS, au profit de la BCME CENTRE OUEST, en garantie de remboursement d'un emprunt de 1 160 000 €

Caution à hauteur de 11,50% de 580 000, soit 66 700 €

Montant de la caution : **66 700.00 €**

Caution divise et solidaire de la Société DOUAIDIS, au profit du CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE, en garantie de remboursement d'un emprunt de 1 740 000 €

Caution à hauteur de 11,50% de 870 000, soit 100 050 €

Montant de la caution : **100 050.00 €**

Caution divise et solidaire de la Société DOUAI DISTRIBUTION, au profit de la BCME CENTRE OUEST, en

Engagements donnés

garantie de remboursement d'un emprunt de 480 000 €
Caution à hauteur de 11,50% de 240 000, soit 27 600 €

Montant de la caution : **27 600.00 €**

Caution divise et solidaire de la Société DOUAI DISRIBUTION, au profit du CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE, en garantie de remboursement d'un emprunt de 720 000 €
Caution à hauteur de 11,50% de 360 000, soit 41 400 €

Montant de la caution : **41 400.00 €**

Caution divise et solidaire de la Société DOUAI DISTRIBUTION, au profit de la BCME CENTRE OUEST, en garantie de remboursement d'un emprunt de 720 000 €
Caution à hauteur de 11,50% de 360 000, soit 41 400 €

Montant de la caution : **41 400.00 €**

Caution divise et solidaire de la Société DOUAI DISTRIBUTION, au profit de EDEL, en garantie de remboursement d'un emprunt MT de 3 000 000 €
Caution à hauteur de 12.50 % de 3 000 000 €, soit 375 000€.

Montant de la caution : **375 000.00 €**

La durée de cette caution est fixée à 120 mois, à compter du 5 mai 2010.

Caution en faveur de la Ste SODIDOUAI

Autorisation comité directeur 11/03/2010

Caution divise et solidaire de la Société SODIDOUAI, au profit de la BCME CENTRE OUEST, en garantie de remboursement d'un emprunt de 1 400 000 €
Caution à hauteur de 11,50% de 700 000, soit 80 500 €

Montant de la caution : **80 500.00 €**

Engagements donnés

Caution divise et solidaire de la Société SODIDOUAI, au profit du CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE, en garantie de remboursement d'un emprunt de 1 450 000 €

Montant de la caution : **100 050.00 €**

Caution solidaire et divise de la Société SODIDOUAI, au profit de la banque ARKEA, en garantie de remboursement d'un crédit.

En cours au 31 12 2017 : 801 444 €

Caution solidaire et divise de la Société SODIDOUAI, au profit de la banque ARKEA, en garantie de remboursement d'un crédit.

En cours au 31 12 2018 : 452 104 €

Caution en faveur de la Ste DUNDIS

Autorisation comité directeur 08/07/2010

Caution divise et solidaire de la Société DUNDIS, au profit du CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE, en garantie de remboursement d'un emprunt de 300 000€, plus intérêts, commissions, frais et accessoires.
Caution à hauteur de 50%, soit 150 000€

Montant de la caution : **150 000.00 €**

Renouvelable par tacite reconduction chaque année.

Caution divise et solidaire de la Société DUNDIS, au profit du CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE, en garantie de remboursement d'un emprunt de 1 147 081 €.

Montant de la caution : **264 000.00 €**

.Caution divise et solidaire de la Société DUNDIS, au profit du CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE, en garantie de remboursement d'un emprunt de 200 000 €.

Montant de la caution : **44 000.00 €**

Caution en faveur de la SAS Lucat Financière

Autorisation comité directeur 23/06/2011

Engagements donnés

Caution divise et solidaire de la Société LUCAT, au profit de OSEO, en garantie de remboursement d'un emprunt de 11 500 000 €.

Caution à hauteur de 19 %, soit 2 185 000 €

Montant de la caution :

2 185 000.00 €

La durée des cautions est fixée à 5 années consécutives de respect d'un ratio consolidé de couverture de la dette par la CAF (à compter de la mise en amortissement du prêt).

Caution en faveur de la SAS Lassidis

Autorisation comité directeur 01/09/2011

Caution divise et solidaire de la Société LASSIDIS, au profit du CREDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE, en garantie de remboursement d'un emprunt de 525 000 €.

Caution à hauteur de 15 %, soit 78 750 €

Montant de la caution :

78 750.00 €

Caution divise et solidaire de la Société LASSIDIS, au profit du CREDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE, en garantie de remboursement d'un emprunt de 625 000 €.

Caution à hauteur de 15 %, soit 93 750 €

Montant de la caution :

93 750.00 €

Caution divise et solidaire de la Société LASSIDIS, au profit du CREDIT AGRICOLE ILE DE FRANCE, en garantie de remboursement d'un emprunt de 525 000 €.

Caution à hauteur de 15 %, soit 78 750 €

Montant de la caution :

78 750.00 €

Caution divise et solidaire de la Société LASSIDIS, au profit du CREDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE, en garantie de remboursement d'un emprunt de 625 000 €.

Caution à hauteur de 15 %, soit 93 750 €

Montant de la caution :

93 750.00 €

La durée des cautions est fixée à 5 exercices consécutifs avec possibilité de main levée si les conditions suivantes sont remplies :

- 3 derniers exercices bénéficiaires,
- absence de report négatif,

Engagements donnés

- CAF suffisante pour le remboursement des prêts,
- endettement bancaire CT + MLT inférieur à 2.4 M€.

Caution en faveur de la SAS Sodibreuil

Autorisation comité directeur 27/10/2011

Caution divise et solidaire de la Société SODIBREUIL, au profit du BCME, en garantie de remboursement d'un emprunt de 4 380 000 €.

Caution à hauteur de 13 %, soit 569 400 €

Montant de la caution :

569 400.00 €

Caution divise et solidaire de la Société SODIBREUIL, au profit du BCME, en garantie de remboursement d'un emprunt de 1 220 000 €.

Caution à hauteur de 13 %, soit 158 600 €

Montant de la caution :

158 600.00 €

La durée des cautions est fixée à 5 années consécutives.

Caution divise et solidaire de la Société SODIBREUIL, au profit du CREDIT COOPERATIF, en garantie de remboursement d'un emprunt de 2 186 000 €.

Caution à hauteur de 13 %, soit 284 180 €

Montant de la caution :

284 180.00 €

Caution divise et solidaire de la Société SODIBREUIL, au profit du CREDIT COOPERATIF, en garantie de remboursement d'un emprunt de 608 500 €.

Caution à hauteur de 13 %, soit 79 105 €

Montant de la caution :

79 105.00 €

La durée de la caution est fixée, à 5 ans minimum, avec possibilité de main levée, si les 3 dernières années (ou les 3 derniers exercices comptables successifs de 12 mois) respectent simultanément les conditions suivantes :

- La CAF de la société Sodibreuil est supérieure au remboursement de la part à moins moins d'un an de l'endettement moyen en capital,
- le résultat net de la société Sodibreuil est positif.

Caution divise et solidaire de la Société SODIBREUIL, au profit de OSEO, en garantie de remboursement d'un emprunt de 2 176 000 €.

Caution à hauteur de 13 %, soit 284 180 €

Montant de la caution :

284 180.00 €

Engagements donnés

Caution divise et solidaire de la Société SODIBREUIL, au profit de OSEO, en garantie de remboursement d'un emprunt de 608 500 €.

Caution à hauteur de 13 %, soit 79 105 €

Montant de la caution : **79 105.00 €**

La durée de la caution est fixée, jusqu'à ce que la société Sodibreuil produise après la période de franchise en capital, à 3 exercices consécutifs de 12 mois bénéficiaires sans report à nouveau négatif, ni de tansfert de charges, avec une CAF permettant de faire face aux échéances de remboursement en capital et des intérêts.

Autorisation comité directeur 08/11/2012

Caution solidaire de la Société SODIBREUIL, au profit de ARKEA, en garantie de remboursement d'un emprunt de 4 450 000 €.

Caution à hauteur de 13 %, soit 578 500 €

Montant de la caution : **578 500.00 €**

Caution solidaire de la Société SODIBREUIL, au profit de ARKEA, en garantie de remboursement d'un emprunt de 1 220 000 €.

Caution à hauteur de 13 %, soit 158 600 €

Montant de la caution : **158 600.00 €**

La durée des cautions est fixée à 5 années consécutives.

Caution solidaire de la Société SODIBREUIL, au profit du CREDIT COOPERATIF, en garantie de remboursement d'un emprunt de 2 187 500 €.

Caution à hauteur de 13 %, soit 284 375 €

Montant de la caution : **284 375.00 €**

Caution solidaire de la Société SODIBREUIL, au profit du CREDIT COOPERATIF, en garantie de remboursement d'un emprunt de 610 000 €.

Caution à hauteur de 13 %, soit 79 300 €

Montant de la caution : **79 300.00 €**

La durée de la caution est fixée, jusqu'à ce que la société Sodibreuil produise après la période de franchise en capital, à 3 exercices consécutifs de 12 mois bénéficiaires sans report à nouveau négatif, sans tansfert de charges, avec une CAF permettant le remboursement en capital des échéances des prêts.

Engagements donnés

Caution divise et solidaire de la Société SODIBREUIL, au profit de OSEO, en garantie de remboursement d'un emprunt de 2 190 000 €.

Caution à hauteur de 13 %, soit 284 700 €

Montant de la caution :

284 700.00 €

Caution solidaire de la Société SODIBREUIL, au profit de OSEO, en garantie de remboursement d'un emprunt de 610 000 €.

Caution à hauteur de 13 %, soit 79 300 €

Montant de la caution :

79 300.00 €

La durée de la caution est fixée, jusqu'à ce que la société Sodibreuil produise après la période de franchise en capital, à 3 exercices consécutifs de 12 mois bénéficiaires sans report à nouveau négatif, ni de transfert de charges, avec une CAF permettant de faire face aux échéances annuelles de remboursement en capital et des intérêts.

Caution solidaire et divise de la Société SODIBREUIL, au profit de la banque BPI FRANCE, en garantie de remboursement d'un crédit.

En cours au 31 12 2018 : 291 229 €

Caution solidaire et divise de la Société SODIBREUIL, au profit de la banque BPI FRANCE, en garantie de remboursement d'un crédit.

En cours au 31 12 2018 : 1 483 812 €

Caution solidaire et divise de la Société SODIBREUIL, au profit de la banque ARKEA, en garantie de remboursement d'un crédit.

En cours au 31 12 2018 : 260 784 €

Caution solidaire et divise de la Société SODIBREUIL, au profit de la banque ARKEA, en garantie de remboursement d'un crédit.

En cours au 31 12 2018 : 572 143 €

Caution solidaire et divise de la Société SODIBREUIL, au profit de la banque ARKEA, en garantie de remboursement d'un crédit.

En cours au 31 12 2018 : 2 288 572 €

Caution solidaire et divise de la Société SODIBREUIL, au profit de la banque ARKEA, en garantie de

Engagements donnés

remboursement d'un crédit.

En cours au 31 12 2018 : 108 445 €

Caution solidaire et divise de la Société SODIBREUIL, au profit de la banque ARKEA, en garantie de remboursement d'un crédit.

En cours au 31 12 2018 : 433 778 €

Caution solidaire et divise de la Société SODIBREUIL, au profit de la banque ARKEA, en garantie de remboursement d'un crédit.

En cours au 31 12 2018 : 125 000 €

Caution en faveur de la SA VILMURIER

Autorisation comité directeur 30/10/2013

Caution solidaire et divise de la Société VILMURIER, au profit du CREDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE, en garantie de remboursement d'un emprunt de 2 788 000 €.

Caution de 473 960 €

Montant de la caution :

473 960.00 €

Caution solidaire et divise de la Société VILMURIER, au profit de BPIFRANCE FINANCEMENT, en garantie de remboursement d'un emprunt de 2 787 000 €.

Caution à hauteur de 20 %, soit 557 400 €

Montant de la caution :

557 400.00 €

La durée de la caution est fixée, jusqu'à ce que la Société VILMURIER produise 3 exercices bénéficiaires consécutifs de 12 mois sans report à nouveau négatif, ni transfert de charges, avec une CAF consolidée permettant de faire face aux échéances annuelle de remboursement en capital des prêts.

Caution en faveur de la SAS LICEHOLD

Autorisation comité directeur 21/11/2013

Caution solidaire et divise de la Société LICEHOLD, au profit du CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE, en garantie de remboursement d'un emprunt de 2 860 000 €.

Caution de 543 400 €

Engagements donnés

Montant de la caution : **543 400.00 €**

Caution solidaire et divise de la Société LICEHOLD, au profit du CREDIT COOPERATIF, en garantie de remboursement d'un emprunt de 2 860 000 €.
Caution de 543 400 €

Montant de la caution : **543 400.00 €**

Caution solidaire et divise de la Société LICEHOLD, au profit du CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE, en garantie de remboursement d'un emprunt de 2 290 000 €.
Caution de 435 100 €

Montant de la caution : **435 100.00 €**

Caution solidaire et divise de la Société LICEHOLD, au profit du CREDIT COOPERATIF, en garantie de remboursement d'un emprunt de 2 290 000 €.
Caution de 435 100 €

Montant de la caution : **435 100.00 €**

Caution en faveur de la SAS SDN EXPLOITATION

Autorisation comité directeur 26/12/2013

Caution solidaire et divise de la Société SDN EXPLOITATION, au profit de la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL NORD DE FRANCE, en garantie de remboursement d'un crédit à moyen terme stand by d'un montant de 1 000 000 €.
Caution de 200 000 €

Montant de la caution : **200 000.00 €**

Caution en faveur de la FINANCIERE DIMITRI DOMART

Autorisation comité directeur 25/09/2014

Caution solidaire et divise de la Société FINANCIERE DIMITRI DOMART, au profit du CREDIT AGRICOLEE NORD DE FRANCE, en garantie de remboursement d'un crédit à moyen terme d'un montant de 3 234 000 €.
Caution de 970 200 €

Montant de la caution : **970 200.00 €**

Caution en faveur de la FINANCIERE DIMITRI DOMART

Autorisation comité directeur 25/09/2014

Caution solidaire et divise de la Société FINANCIERE DIMITRI DOMART, au profit de la BPIFRANCE FINANCEMENT, en garantie de remboursement d'un crédit à moyen terme d'un montant de 3 234 000 €.
Caution de 970 200 €

Engagements donnés

Montant de la caution : 970 200.00 €

Caution en faveur de DIEPPEDIS

Caution solidaire et divise de la Société DIEPPEDIS, au profit de la banque EDEL, en garantie de remboursement d'un crédit.
Caution de 300 000 €

Montant de la caution : 300 000.00 €

Caution solidaire et divise de la Société DIEPPEDIS, au profit de la banque EDEL, en garantie de remboursement d'un crédit.
Caution de 200 000 €

Montant de la caution : 200 000.00 €

Caution solidaire et divise de la Société DIEPPEDIS, au profit de la banque EDEL, en garantie de remboursement d'un crédit.
Caution de 400 000 €

Montant de la caution : 400 000.00 €

Caution solidaire et divise de la Société DIEPPEDIS, au profit de la banque ARKEA, en garantie de remboursement d'un crédit.

En cours au 31 12 2018 : 3 253 157 €

Caution en faveur de SDN Exploitation

Caution solidaire et divise de la Société SDN Exploitation, au profit de la banque EDEL, en garantie de remboursement d'un crédit.
Caution de 250 000 €

Montant de la caution : 250 000.00 €

Caution solidaire et divise de la Société SDN Exploitation, au profit de la banque EDEL, en garantie de remboursement d'un crédit.
Caution de 625 000 €

Montant de la caution : 625 000.00 €

Engagements donnés

Caution en faveur de Rosendaël Distribution

Caution solidaire et divise de la Société Rosendaël Distribution, au profit de la banque EDEL, en garantie de remboursement d'un crédit.

Caution de 250 000 €

Montant de la caution : **250 000.00 €**

Caution solidaire et divise de la Société Rosendaël, au profit de la banque CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE, en garantie de remboursement d'un crédit.

Caution de 88 000 €

Montant de la caution : **88 000.00 €**

Caution en faveur de DUNDIS

Caution solidaire et divise de la Société DUNDIS, au profit de la banque EDEL, en garantie de remboursement d'un crédit.

Caution de 250 000 €

Montant de la caution : **250 000.00 €**

Caution en faveur de SODIBREUIL

Caution solidaire et divise de la Société SODIBREUIL, au profit de la banque EDEL, en garantie de remboursement d'un crédit.

Caution de 65 000 €

Montant de la caution : **65 000.00 €**

Caution en faveur de SCI De La Borne

Caution solidaire et divise de la Société SCI De La Borne, au profit de la banque EDEL, en garantie de remboursement d'un crédit.

Caution de 102 000 €

Montant de la caution : **102 000.00 €**

Engagements donnés

Caution solidaire et divise de la Société SCI DE LA BORNE, au profit de la banque ARKEA, en garantie de remboursement d'un crédit.

En cours au 31 12 2018 : 1 758 621 €

Caution solidaire et divise de la Société SCI DE LA BORNE, au profit de la banque ARKEA, en garantie de remboursement d'un crédit.

En cours au 31 12 2018 : 403 646 €

Caution solidaire et divise de la Société SCI DE LA BORNE, au profit de la banque ARKEA, en garantie de remboursement d'un crédit.

En cours au 31 12 2018 : 403 646 €

Caution en faveur de FINANCIERE ETALONDES

Caution solidaire et divise de la Société FINANCIERE ETALONDES, au profit de la banque CIC Nord Ouest, en garantie de remboursement d'un crédit.

Caution de 104 125 €

Montant de la caution :

104 125.00 €

Caution solidaire et divise de la Société FINANCIERE ETALONDES, au profit de la banque BPI France, en garantie de remboursement d'un crédit.

Caution solidaire et divise de la Société FINANCIERE ETALONDES, au profit de la banque ARKEA, en garantie de remboursement d'un crédit.

Caution en faveur de SODICAROV

Caution solidaire et divise de la Société SODICAROV, au profit de la banque CIC Nord Ouest, en garantie de remboursement d'un crédit.

Caution de 220 000 €

Montant de la caution :

220 000.00 €

Caution solidaire et divise de la Société SODICAROV, au profit de la banque ARKEA, en garantie de remboursement d'un crédit.

Engagements donnés

Caution solidaire et divise de la Société SODICAROVI, au profit de la banque BPI France, en garantie de remboursement d'un crédit.

Caution en faveur de ETADIS

Caution solidaire et divise de la Société ETADIS, au profit de la banque CIC Nord Ouest, en garantie de remboursement d'un crédit.

Caution de 138 000 €

Montant de la caution :

138 000.00 €

Caution solidaire et divise de la Société ETADIS, au profit de la banque BPI, en garantie de remboursement d'un crédit.

En cours au 31 12 2018 : 494 470 €

Caution en faveur de Holding Saint Nicolas

Caution solidaire et divise de la Société Holding Saint Nicolas, au profit de la banque Crédit agricole Nord de France, en garantie de remboursement d'un crédit.

Caution de 379 500 €

Montant de la caution :

379 500.00 €

Caution en faveur de Nicolas Distribution

Caution solidaire et divise de la Société Nicolas Distribution, au profit de la banque Crédit agricole Nord de France, en garantie de remboursement d'un crédit.

Caution de 398 550 €

Montant de la caution :

398 550.00 €

Caution en faveur de Hatten

Caution solidaire et divise de la Société Hatten, au profit de la banque Crédit agricole Nord de France, en garantie de remboursement d'un crédit.

Caution de 375 000 €

Montant de la caution :

375 000.00 €

Engagements donnés

Caution en faveur de BAPAUME Distribution

Caution solidaire et divise de la Société BAPAUME Distribution, au profit de la banque EDEL, en garantie de remboursement d'un crédit.

Caution de 850 000 €

Montant de la caution :

850 000.00 €

Caution solidaire et divise de la Société BAPAUME Distribution, au profit de la banque EDEL, en garantie de remboursement d'un crédit.

En cours au 31 12 2017 : 472 972 €

Caution en faveur de AULNOYDIS

Caution solidaire et divise de la Société AULNOYDIS, au profit de la banque EDEL, en garantie de remboursement d'un crédit.

Caution de 334 000 €

Montant de la caution :

334 000.00 €

Caution solidaire et divise de la Société AULNOYDIS, au profit de la banque CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE, en garantie de remboursement d'un crédit.

Caution de 465 000 €

Montant de la caution :

465 000.00 €

Caution en faveur de EVACHATIM

Caution solidaire et divise de la Société EVACHATIM, au profit de la banque BPI FRANCE FINANCEMENT, en garantie de remboursement d'un crédit.

Caution de 1 769 040 €

Montant de la caution :

1 769 040.00 €

Caution en faveur de EVACHATIM

Engagements donnés

Caution solidaire et divise de la Société EVACHATIM, au profit de la banque CREDIT COOPERATIF, en garantie de remboursement d'un crédit.
Caution de 1 179 360 €

Montant de la caution : **1 179 360.00 €**

Caution en faveur de ATTINDIS

Caution solidaire et divise de la Société ATTINDIS, au profit de la banque CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE, en garantie de remboursement d'un crédit.
Caution de 682 500 €

Montant de la caution : **682 500.00 €**

Caution en faveur de CORELISE

Caution solidaire et divise de la Société CORELISE, au profit de la banque CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE, en garantie de remboursement d'un crédit.
Caution de 145 050 €

Montant de la caution : **145 050.00 €**

Caution solidaire et divise de la Société CORELISE, au profit de la banque CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE, en garantie de remboursement d'un crédit.
Caution de 134 475 €

Montant de la caution : **134 475.00 €**

Caution solidaire et divise de la Société CORELISE, au profit de la banque CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE, en garantie de remboursement d'un crédit.
Caution de 45 000 €

Montant de la caution : **45 000.00 €**

Caution en faveur de CORELISE

Engagements donnés

Caution solidaire et divise de la Société CORELISE, au profit de la banque BPIFRANCE FINANCEMENT, en garantie de remboursement d'un crédit.

Caution de 145 050 €

Montant de la caution :

145 050.00 €

Caution solidaire et divise de la Société CORELISE, au profit de la banque BPI FRANCE, en garantie de remboursement d'un crédit.

En cours au 31 12 2018 : 280 908 €

Caution solidaire et divise de la Société CORELISE, au profit de la banque BPI FRANCE, en garantie de remboursement d'un crédit.

En cours au 31 12 2018 : 1 120 625 €

Caution en faveur de SEVHOLD

Caution solidaire et divise de la Société SEVHOLD, au profit de la banque CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE, en garantie de remboursement d'un crédit.

Caution de 270 000 €

Montant de la caution :

270 000.00 €

Caution en faveur de SEVHOLD

Caution solidaire et divise de la Société SEVHOLD, au profit de la banque ARKEA BANQUE ENTREPRISE ET INSTITUTIONNELS, en garantie de remboursement d'un crédit.

Caution de 135 000 €

Montant de la caution :

135 000.00 €

Caution en faveur de DESMONT

Caution solidaire et divise de la Société DESMONT, au profit de la banque CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE, en garantie de remboursement d'un crédit.

Caution de 105 000 €

Engagements donnés

Montant de la caution : 105 000.00 €

Caution en faveur de DESMONT

Caution solidaire et divise de la Société DESMONT, au profit de la banque ARKEA BANQUE ENTREPRISE ET INSTITUTIONNELLES, en garantie de remboursement d'un crédit.
Caution de 52 500 €

Montant de la caution : 52 500.00 €

Caution en faveur de AI DEVELOPPEMENT

Caution solidaire et divise de la Société AI DEVELOPPEMENT, au profit de la banque CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE, en garantie de remboursement d'un crédit.
Caution de 950 000 €

Montant de la caution : 950 000.00 €

Caution en faveur de AI DEVELOPPEMENT

Caution solidaire et divise de la Société AI DEVELOPPEMENT, au profit de la banque ARKEA BANQUES ENTREPRISES INSTITUTIONNELLES, en garantie de remboursement d'un crédit.
Caution de 475 000 €

Montant de la caution : 475 000.00 €

Caution en faveur de SOCIETE DE DISTRIBUTION NOEUXOISE - SDN

Caution solidaire et divise de la Société DE DISTRIBUTION NOEUXOIS - SDN, au profit de la banque CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE, en garantie de remboursement d'un crédit.
Caution de 350 000 €

Montant de la caution : 350 000.00 €

Caution en faveur de SOCIETE DE DISTRIBUTION NOEUXOISE - SDN

Caution solidaire et divise de la Société DE DISTRIBUTION NOEUXOIS - SDN, au profit de la banque CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE, en garantie de remboursement d'un crédit.
Caution de 250 000 €

Engagements donnés

Montant de la caution : **250 000.00 €**

Caution solidaire et divise de la Société DE DISTRIBUTION NOEUXOISE - SDN au profit de la banque EDEL, en garantie de remboursement d'un crédit.

En cours au 31 12 2017 : 387 189 €

Caution en faveur de FREDHOLD

Caution solidaire et divise de la Société FREDHOLD, au profit de la banque CREDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE, en garantie de remboursement d'un crédit.

Caution de 237 000 €

Montant de la caution : **237 000.00 €**

Caution en faveur de FREDHOLD

Caution solidaire et divise de la Société FREDHOLD, au profit de la banque BPI FRANCE PICARDIE, en garantie de remboursement d'un crédit.

Caution de 237 000 €

Montant de la caution : **237 000.00 €**

Caution en faveur de FREDHOLD

Caution solidaire et divise de la Société FREDHOLD, au profit de la banque CREDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE, en garantie de remboursement d'un crédit.

Caution de 360 000 €

Montant de la caution : **360 000.00 €**

Caution en faveur de FREDHOLD

Caution solidaire et divise de la Société FREDHOLD, au profit de la banque BPI FRANCE PICARDIE, en garantie de remboursement d'un crédit.

Caution de 360 000 €

Engagements donnés

Montant de la caution :

360 000.00 €

Caution en faveur de LIHOLD

Caution solidaire et divise de la Société LIHOLD, au profit de la banque CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE, en garantie de remboursement d'un crédit.
Caution de 435 100 €

Montant de la caution :

435 100.00 €

Caution solidaire et divise de la Société LIHOLD, au profit de la banque CREDIT COOPERATIF, en garantie de remboursement d'un crédit.

En cours au 31 12 2018 : 1 635 714 €

Caution en faveur de TILLOY BAPAUME

Caution solidaire et divise de la Société TILLOY BAPAUME, au profit de la banque CIC NORD OUEST, en garantie de remboursement d'un crédit.
Caution de 225 000 €

Montant de la caution :

225 000.00 €

Caution solidaire et divise de la Société TILLOY BAPAUME, au profit de la banque ARKEA, en garantie de remboursement d'un crédit

En cours au 31 12 2018 : 892 500 €

Caution en faveur de ETALONDES DISTRIBUTION

Caution solidaire et divise de la Société ETALONDES DISTRIBUTION, au profit de la banque ARKEA, en garantie de remboursement d'un crédit.

Caution solidaire et divise de la Société ETALONDES DISTRIBUTION, au profit de la banque BPI France, en garantie de remboursement d'un crédit.

Caution en faveur de RIVERY DISTRIBUTION

Caution solidaire et divise de la Société RIVERY DISTRIBUTION, au profit de la banque BPI FRANCE, en

Engagements donnés

garantie de remboursement d'un crédit.

En cours au 31 12 2018 : 33 957 €

Caution solidaire et divise de la Société RIVERY DISTRIBUTION, au profit de la banque BPI FRANCE, en garantie de remboursement d'un crédit.

En cours au 31 12 2018 : 162 873 €

Caution solidaire et divise de la Société RIVERY DISTRIBUTION, au profit de la banque ARKE, en garantie de remboursement d'un crédit.

En cours au 31 12 2018 : 64 286 €

Caution solidaire et divise de la Société RIVERY DISTRIBUTION, au profit de la banque ARKE, en garantie de remboursement d'un crédit.

En cours au 31 12 2018 : 64 286 €

Caution en faveur de SARL HORUS

Caution solidaire et divise de la Société HORUS, au profit de la banque du CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE, en garantie de remboursement d'un crédit.

Caution de 114 000 €

Montant de la caution :

114 000.00 €

Caution solidaire et divise de la Société HORUS, au profit de la banque du CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE, en garantie de remboursement d'un crédit.

Caution de 400 000 €

Montant de la caution :

400 000.00 €

Caution en faveur de TILLOY POOL

Caution solidaire et divise de la Société TILLOY POOL, au profit de la banque du CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE, en garantie de remboursement d'un emprunt de 17 800 000 €

Montant de la caution :

434 146.00 €

Engagements donnés

Caution en faveur de SAS VERMELDIS

Caution divise et solidaire de la Société VERMELDIS, au profit du CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE, en garantie de remboursement d'un emprunt de 840 000 €.

Montant de la caution : **105 000.00 €**

Caution solidaire et divise de la Société VERMELDIS, au profit de la banque ARKEA, en garantie de remboursement d'un crédit.

Encours au 31 12 2018 : 699 623 €

Caution en faveur de SAS FINANCIERE CARVIDIS

Caution divise et solidaire de la Société CARVIDIS, au profit du CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE, en garantie de remboursement d'un emprunt de 5 200 000 €.

Montant de la caution : **1 560 000.00 €**

Caution divise et solidaire de la Société CARVIDIS, au profit du CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE, en garantie de remboursement d'un emprunt de 2 225 000 €.

Montant de la caution : **667 500.00 €**

Caution solidaire et divise de la Société FINANCIERE CARVIDIS, au profit de la banque BPI, en garantie de remboursement d'un crédit.

En cours au 31 12 2018 : 5 171 719 €

Caution en faveur de SAS VIRGINIE HOLDING

Caution solidaire et divise de la Société VIRGINIE HOLDING, au profit de la banque ARKEA, en garantie de remboursement d'un emprunt.

En cours au 31 12 2018 : 337 289 €

Caution solidaire et divise de la Société VIRGINIE HOLDING, au profit de la banque BPI, en garantie de

Engagements donnés

remboursement d'un crédit.

En cours au 31 12 2018 : 330 446 €

Caution divise et solidaire de la Société VIRGINIE HOLDING, au profit du CIC Nord Ouest, en garantie de remboursement d'un emprunt.

Montant de la caution : **56 625.00 €**

Caution en faveur de SAS VALDIS

Autorisation du 11 janvier 2017

Caution solidaire et divise de la Société VALDIS, au profit de la banque CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DE NORD DE FRANCE, en garantie d'un concours bancaire de 1 325 000 €.

Montant de la caution : **291 500.00 €**

Caution solidaire et divise de la Société VALDIS, au profit de la banque EDEL, en garantie d'un concours bancaire de 1 325 000 €.

Montant de la caution : **291 500.00 €**

Autorisation du 30 novembre 2017

Caution solidaire et divise de la Société VALDIS, au profit de la banque CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE, en garantie de remboursement d'un emprunt de 4 350 000 €.

Montant de la caution : **957 000.00 €**

Caution solidaire et divise de la Société VALDIS, au profit de la banque EDEL, en garantie de remboursement d'un emprunt de 4 350 000 €.

Montant de la caution : **957 000.00 €**

Caution en faveur de SAS ETADIS

Autorisation du 23 mars 2017

Caution solidaire et divise de la Société ETADIS, au profit de la banque LA BANQUE POSTALE, en garantie

Engagements donnés

de remboursement d'un emprunt de 1 600 000 €.

Montant de la caution : 100 000.00 €

Autorisation du 21 septembre 2017

Caution solidaire et divise de la Société ETADIS, au profit de la banque LA BANQUE POSTALE, en garantie de remboursement d'un emprunt de 1 200 000 €.

Montant de la caution : 75 000.00 €

Caution solidaire et divise de la Société ETADIS, au profit de la banque ARKEA, en garantie de remboursement d'un crédit.

En cours au 31 12 2018 : 677 852 €

Caution en faveur de SAS ATTINDIS

Autorisation du 27 avril 2017

Caution solidaire et divise de la Société ATTINDIS, au profit de la banque EDEL, en garantie de remboursement d'un emprunt de 1 500 000 €.

Montant de la caution : 146 250.00 €

Caution en faveur de la Société SCAPARTOIS

Autorisation du 11 mai 2017

Caution solidaire et divise de la Société SCAPARTOIS, au profit des banques CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL NORD DE FRANCE, BPIFRANCE FINANCEMENT, CIC NORD OUEST, CREDIT COOPERATIF, CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE NORD FRANCE EUROPE et ARKEA, en garantie de remboursement d'un emprunt de 40 000 000 €.

Montant de la caution : 975 610.00 €

Caution en faveur de SAS SOFREGA

Autorisation du 31 août 2017

Caution solidaire et divise de la Société SOFREGA, au profit de la banque CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE, en garantie de remboursement d'un emprunt de 11 000 000 €.

Montant de la caution : 1 430 000.00 €

Engagements donnés

Caution solidaire et divise de la Société SOFREGA, au profit de la banque EDEL, en garantie de remboursement d'un emprunt de 11 000 000 €.

Montant de la caution : **1 430 000.00 €**

Caution en faveur de la SCI de la Borne

Autorisation du 23 novembre 2017

Caution solidaire et divise de la Société DE LA BORNE, au profit de la banque CREDIT COOPERATIF, en garantie de remboursement d'un emprunt de 1 000 000 €.

Montant de la caution : **350 000.00 €**

Caution solidaire de la SCI TILLOY LASSIGNY

En date du 26 avril 2018

En garantie du remboursement d'un emprunt d'un montant de 5 900 000 € auprès du CREDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE, remboursable en 15 ans, moyennant un taux d'intérêt fixe égal à 1,48 % l'an, et ce, à hauteur de 9 % soit 531 000 €, en principal, augmenté de tous intérêts, commissions, frais et accessoires afférents, et ce jusqu'au remboursement total du prêt.

Montant de la caution **531.000 €**

Caution solidaire de la SAS LASSIDIS

En date du 26 avril 2018

En garantie du remboursement d'un emprunt d'un montant de 800 000 € auprès du CREDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE, remboursable en 10 ans, moyennant un taux d'intérêt fixe égal à 1,04 % l'an, et ce, à hauteur de 9 % soit 72 000 €, en principal, augmenté de tous intérêts, commissions, frais et accessoires afférents, et ce jusqu'au remboursement total du prêt.

Montant de la caution **72.000 €**

Engagements donnés

Caution solidaire de la SARL TILLOY

En date du 22 Novembre 2018

En garantie du remboursement d'un emprunt d'un montant de 8 500 000 € auprès :

- de la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL NORD DE FRANCE à hauteur de 1 700 000 €,
- de la BPIFRANCE FINANCEMENT à hauteur de 1 700 000 €,
- du CIC NORD OUEST à hauteur de 1 400 000 €,
- du CREDIT COOPERATIF à hauteur de 1 400 000 €,
- de la CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE NORD FRANCE EUROPE à hauteur de 1 450 000 €
- de ARKEA BANQUES ENTREPRISES ET INSTITUTIONNELS à hauteur de 850 000 €

Montant de la caution	180.851 €
-----------------------	------------------

Caution solidaire de la SAS VALDIS

En date du 13 Décembre 2018

En garantie d'un concours bancaire de 700 000 € au profit de la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL NORD DE FRANCE, à hauteur de 154 000 €

Montant de la caution	154.000 €
-----------------------	------------------

En garantie d'un concours bancaire de 700 000 € au profit de la banque EDEL, à hauteur de 154 000 €

Montant de la caution	154.000 €
-----------------------	------------------

Caution solidaire de la SAS VIOLAINEDIS

En date du 20 Décembre 2018

Engagements donnés

En garantie d'un emprunt de 1 500 000 € au profit de la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL NORD DE FRANCE, à hauteur de 225 000 €

Montant de la caution **225.000 €**

En garantie d'un emprunt de 137 500 € au profit de la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL NORD DE FRANCE, à hauteur de 20 625 €

Montant de la caution **20.625 €**

Caution solidaire de la SAS VIOLAINEDIS

En date du 27 Décembre 2018

En garantie d'un emprunt de 2 500 000 € au profit de la banque EDEL, à hauteur de 375 000 €

Montant de la caution **375.000 €**

En garantie d'un emprunt de 2 345 000 € au profit de la banque EDEL, à hauteur de 351 750 €

Montant de la caution **351.750 €**

Caution solidaire des ABATTOIRS DE VALENCIENNES

En garantie d'un crédit de trésorerie au profit de la banque EDEL

En cours au 31 12 2018 : 250.000 €

Caution solidaire de SAMER DISTRIBUTION

En garantie d'un emprunt au profit de la banque EDEL

Engagements donnés

En cours au 31 12 2018 : 850.340 €

En garantie d'un emprunt au profit de la banque EDEL

En cours au 31 12 2018 : 800.462 €

En garantie d'un emprunt au profit de la banque EDEL

En cours au 31 12 2018 : 2.974.718

En garantie d'un emprunt au profit de la banque EDEL

En cours au 31 12 2018 : 83.732 €

En garantie d'un emprunt au profit de la banque CIC NORD OUEST

Montant de la caution

790.540 €

Caution solidaire de BAPAUME DISTRIBUTION

En garantie d'un emprunt au profit de la banque EDEL

En cours au 31 12 2018 : 495.338 €

Caution solidaire de SODIDOUAI

En garantie d'un emprunt au profit de la banque EDEL

En cours au 31 12 2018 : 472.882 €

Caution solidaire de SODIBREUIL

En garantie d'un emprunt au profit de la banque ARKEA

Engagements donnés

En cours au 31 12 2018 : 125.000 €

En garantie d'un emprunt au profit de la banque ARKEA

En cours au 31 12 2018 : 260.785 €

Caution solidaire de ETADIS

En garantie d'un emprunt au profit de la banque CIC NORD OUEST

Montant de la caution

104.125 €

En garantie d'un emprunt au profit de la banque BPI FRANCE

En cours au 31 12 2018 : 494.470 €

Caution solidaire de FREDHOLD

En garantie d'un emprunt au profit de la banque BPI FRANCE

En cours au 31 12 2018 : 1.510.682 €

Participation dans la Sarl Come Quatre

dont le Siège est à
Centre E. LECLERC MONT DES BRUYERES
ROCADE NORD
59230 ST AMAND LES EAUX

- CAPITAL	35 000.00
- RESERVE LEGALE	3 500.00
- REPORT A NOUVEAU avant affectation du résultat	0.00
- AUTRES RESERVES	124
- RESERVES REGLEMENTEES + value à long terme	0.00
- QUOTE PART DU CAPITAL DETENUE (en %)	100%
- VALEUR D'INVENTAIRE DES TITRES DETENUS	260 000.00
- CHIFFRE D'AFFAIRES DU DERNIER EXERCICE H.T.	1 362 392
- BENEFICE DU DERNIER EXERCICE AU 28/02/2019	124 621
- DEPOT DE GARANTIE RECU	/
- DIVIDENDES ENCAISSES PAR LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE	/
- TOTAL DES AVANCES FAITES A LA SARL COME QUATRE AU 28/02/2019	NEANT
- INTERET PAYES AU 28/02/2019	0
- Cauton solidaire de la SAS Amandis au profit de la banque EDEL	20 000
- Observations : date de clôture 28 FEVRIER 2019	

Participation dans la Sarl Horus

dont le Siège est à
Centre E.LECLERC MONT DES BRUYERES
ROCADE NORD
59230 ST AMAND LES EAUX

- CAPITAL	50 000
- RESERVE LEGALE	5 000
- REPORT A NOUVEAU avant affectation du résultat	0
- AUTRES RESERVES	104 432
- RESERVES REGLEMENTEES + value à long terme	
- QUOTE PART DU CAPITAL DETENUE (en %)	100%
- VALEUR D'INVENTAIRE DES TITRES DETENUS	150 000
- CHIFFRE D'AFFAIRES DU DERNIER EXERCICE H.T.	713 513
- BENEFICE DU DERNIER EXERCICE AU 28/02/2019	15 670
- DEPOT DE GARANTIE RECU	/
- DIVIDENDES ENCAISSES PAR LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE	/
- TOTAL DES AVANCES FAITES A LA SARL HORUS AU 28/02/2019	/
-TAUX DES INTERETS AU 28/02/2019	NEANT
- MONTANT DES INTERETS AU 28/02/2019	NEANT
- Observations : date de clôture 28 FEVRIER 2019	

Intégration fiscale

SOCIETE MERE

**SAS FACADIS, Mont des Bruyères Rocade nord 59230 SAINT AMAND LES EAUX
N° SIRET 429 348 220 00014**

Société seule redevable de l'impôt sur les Sociétés conformément à l'option prise pour le régime d'intégration fiscale.

FILIALE

**SAS AMANDIS, Mont des Bruyères Rocade nord 59230 SAINT AMAND LES EAUX
N° SIRET 387 580 541 00010**

Société supportant la même charge d'impôt sur les sociétés qu'en l'absence d'intégration fiscale.

A compter du 01/03/2012, les sociétés SARL COME QUATRE et SARL AUTO COME, ne font plus partie du périmètre d'intégration.

Etats financiers au 28/02/2019

INFORMATIONS SUR BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 28/02/2019
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	428 832		1			428 833
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	428 832		1			428 833
CORPORELLES	Terrains	27 100					27 100
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	5 284 672					5 284 672
	Instal technique, matériel outillage industriels	9 082 627		534 607		52 015	9 565 219
	Instal., agencement, aménagement divers	144 685					144 685
	Matériel de transport	10 047					10 047
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	1 423 808		61 886			1 485 695
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours	5 800		621 414			627 214
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	15 978 739		1 217 907		52 015	17 144 631
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	1 252 501					1 252 501
	Autres titres immobilisés	895 689		16 181		3 257	908 613
	Prêts et autres immobilisations financières	890 339		116 199		37 352	969 186
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	3 038 528		132 380		40 609	3 130 299
TOTAL		19 446 099		1 350 288		92 624	20 703 763

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 28/02/2019
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres	146 707	713		147 421
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	146 707	713		147 421
CORPORELLES				
Terrains	15 322	2 339		17 661
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	2 125 785	373 947		2 499 731
Instal technique, matériel outillage industriels	5 214 959	760 571	40 741	5 934 789
Autres Instal., agencement, aménagement divers	57 616	14 379		71 995
Matériel de transport	10 047			10 047
Matériel de bureau, mobilier	1 192 940	121 634		1 314 574
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	8 616 669	1 272 869	40 741	9 848 797
TOTAL	8 763 376	1 273 582	40 741	9 996 217

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	28/02/2019
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières	8 342			8 342
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	5 300	7 905	5 300	7 905
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	13 642	7 905	5 300	16 247
TOTAL GENERAL		13 642	7 905	5 300	16 247
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			7 905	5 300	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

		28/02/2019	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	50 000	50 000	
	Prêts	254 712	254 712	
	Autres immobilisations financières	714 474	714 474	
	Clients douteux ou litigieux	13 754	13 754	
	Autres créances clients	361 546	361 546	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	5 288	5 288	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	12 441	12 441	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	405 222	405 222	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	40 377	40 377	
	Groupe et associés	734 858	734 858	
	Débiteurs divers	5 061 272	5 061 272	
	Charges constatées d'avances	609 629	609 629	
	TOTAL DES CREANCES	8 263 572	8 263 572	
Prêts accordés en cours d'exercice		25 005		
Remboursements obtenus en cours d'exercice		34 856		
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		28/02/2019	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	1 573 715	1 573 715		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	6 372 360	1 559 055	4 328 020	485 285
	Emprunts et dettes financières divers	50 000	50 000		
	Fournisseurs et comptes rattachés	10 610 828	10 610 828		
	Personnel et comptes rattachés	1 246 156	1 246 156		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 114 684	1 114 684		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	6 153	6 153		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	745 715	745 715		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8 901	8 901		
	Groupe et associés	43 897	43 897		
	Autres dettes	522 704	522 704		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	22 295 113	17 481 808	4 328 020	485 285
Emprunts souscrits en cours d'exercice		1 065 804			
Emprunts remboursés en cours d'exercice		1 568 022			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Produits à recevoir

28/02/2019

Total des Produits à recevoir		4 906 643
Autres immobilisations financières		190 549
276840	Interets courus sur prêts	15 549
276842	Prêt DIEPPEDIS	75 000
276843	Prêt LASSIDIS	100 000
AUTRES CREANCES		4 716 094
409856	Rist. a recevoir - centrale	89 914
409860	Pp a recevoir - frs directs	943
409865	Pp a recevoir - centrale	3 276 072
409877	Ticket Mandat à recevoir 2018	40 106
409878	Ticket Mandat à recevoir 2019	70 859
409880	Tickets mandats a recevoir 09	137 957
409887	BRII EMIS/A RECEVOIR 03 à 12 2	109 162
409888	BRII EMIS/A RECEVOIR 2017	51 677
409889	BRII EMIS/A RECEVOIR 2018	178 383
409890	BRII EMIS/A RECEVOIR 2019	447 932
448704	RECETTE CAF	40 377
455870	Associés cpte ct int. a recevo	5 420
468700	Divers p.a.r.	132 921
468703	Bons de reduction sogec scan	12 132
468709	Ventes dechets	7 301
468712	Prod. a rec Formation	53 855
518700	Interets courus a recevoir	61 082

Charges à payer

28/02/2019

Total des Charges à payer		4 303 481
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		13 470
168840	Int.cour.s/emprunt etab.credit	4 437
518600	Interets courus a payer	9 033
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 771 747
408016	FAR assurances Crèche	2 216
408018	FAR documentation Crèche	287
408100	Far achats marchandises	2 180
408101	Far fournitures non stockables	52 831
408102	Far fournir non stockables Crè	591
408111	Far sous traitance	32 005
408113	Far locations	16 834
408114	FAR Charges Locatives	226 845
408115	Far entretiens	68 553
408116	Far assurances	9 773
408117	Far etudes	21 685
408118	Far documentations	1 140
408122	Far honoraires	27 313
408123	Far publicite	363 787
408125	Far deplacement	12 629
408126	Far telephone	1 585
408128	Far cotisations	287 012
408150	Far droits auteurs	3 020
408171	FAR 1HPS-PARA 03/16-02/17	3 489
408172	FAR Scap-PGC-Text-Statl 03/16-	2 379
408173	FAR PF-Bar 03/16-02/17	15 192
408174	FAR BAZAR-TEXTILE-DRIVE 03/16-	855
408176	FAR ESP CULT + BT 03/16-02/17	4 514
408177	FAR BBJ-MAB-Optique 03/16 - 02	10 015
408181	FAR 1HPS-PARA-PRESSE 03/17-02/	11 862
408182	FAR Scap-PGC-Station 03/17-02/	3 405
408183	FAR PF-Bar 03/17-02/18	28 173
408184	FAR BZR-TEXT-DRIVE-MAB 03/17-0	1 454
408186	FAR ESP CULT-BT 03/17-02/18	68 140
408187	FAR BBJ-Optique 03/17 - 02/18	10 272
408191	FAR 1HPS-PARA-PRESSE 03/18-02/	27 079
408192	FAR Scap-PGC-Station 03/18-02/	26 883
408193	FAR PF-Bar 03/18-02/19	153 938
408194	FAR BZR-TEXT-BBJ 03/18-02/19	208 036
408196	FAR ESPCULT-BT-DRIVE-MAB 3/18-	65 775
Dettes fiscales et sociales		2 418 105
428200	Prov cp nouvelle periode	658 564
428300	Provision 13eme mois	162 754
428400	Dettes provisionnees particip	239 639
428610	Interessement a payer	13 324
428640	Provision gratifications	144 000
438210	Provision cs/cp nouvelle perio	210 743
438601	Provision cs/gratifications	56 000
438602	Provision cs/13eme mois	52 108
438603	Prov. regul. reduction fillon	24 000
438605	Provision forfait social	50 593
438640	Provision fpc	14 027

Charges à payer

28/02/2019

438645	Provision effort construction	5 938	
438646	Provision effort construction	39 827	
438648	Provision taxe apprentissage	14 251	
448620	Etat - cap CET	86 098	
448621	Etat - cap taxe fonciere	45 470	
448622	ETAT - CHARGES A PAYER	5 000	
448626	Etat - cap taxe veh.societe	550	
448630	Etat - cap taxe publicite	36 500	
448640	Etat - cap divers taxes	3 224	
448650	Etat - cap organic	176 857	
448651	Etat - cap taxe gde surface	378 637	
Autres dettes			100 159
455800	Associés c/c int.courus	140	
468600	Divers charges a payer	100 019	

Charges constatées d'avance

28/02/2019

Charges constatées d'avances		609 629
Charges constatées d'avance - Exploitation		609 629
486000	Charges constatee d'avance	3 267
486001	C c a fourn non stockable	91 935
486006	C.c.a fourn deco	
486011	C c a sous traitance	7 053
486013	C c a locations	337 460
486015	C c a entretien	22 122
486016	C c a assurances	48 815
486018	C c a documentations	418
486022	C.c.a honoraires	3 101
486023	C.c.a publicite	81 811
486026	C c a telephone	3 105
486028	C.C.A Frais de recrutement	
486033	C.C.A Formations	5 442
486113	CCA location	4 857
486114	CCA charges locatives	243
Charges constatées d'avance - Exceptionnelles		
488000	Cptes de repartition periodiqu	

Produits constatés d'avance

28/02/2019

Produits constatés d'avance	
-----------------------------	--

Produits et Charges exceptionnels

28/02/2019

Total des produits exceptionnels		211 724
PRODUITS EXCEPTIONNELS DE GESTION		205 303
Rentrees sur creances amorties	1 330	
Produits exception exercices a	203 973	
PRODUITS EXCEPTIONNELS EN CAPITAL		6 421
Prod/cessions immo corporelle	6 000	
Prod/cessions immo financiere	421	
Total des charges exceptionnelles		34 807
CHARGES EXCEPTIONNELLES DE GESTION		20 276
Penalites amendes fiscales&pen	6 704	
Indemnites litiges prudhommaux	3 478	
Charges except exercices ant	10 094	
CHARGES EXCEPTIONNELLES EN CAPITAL		14 531
Vnc immos corporelles	11 274	
Vnc immos financieres	3 257	
Résultat exceptionnel		176 917

BILAN CLOS AU 28 FEVRIER 2019

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT SOUMISE
A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 30 AOUT 2019**

**ET RESOLUTION VOTEE D'AFFECTATION DU RESULTAT
DECISION DU 30 AOUT 2019**

L'Assemblée Générale approuve la proposition de répartition des résultats qui lui a été présentée et, en conséquence, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, savoir : 1 383 967,89 euros

comme suit :

- Report à nouveau : 1 383 967,89 euros

Il est précisé que les dividendes qui ont été mis en distribution au titre des trois exercices précédents ont été de :

Exercices clos le	Dates AG	Nombres d'actions	Dividendes éligibles à l'abattement	Dividendes non éligibles à l'abattement
29/02/2016	29/08/2016 : 1.300.000 €	2.500	1.300.000 €	/
28/02/2017	/	2.500	/	/
28/02/2018	10/12/2018 : 1.200.000 €	2.500	1.200.000 €	/

Pour copie certifiée conforme :

Le Président
Bertrand LE COMTE,